

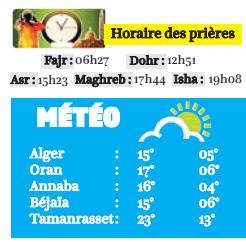
Meilleurs vœux pour 2025

A l'occasion du nouvel an 2025, le Directeur général et l'ensemble du personnel du quotidien DK News, présentent aux lecteurs du journal et au peuple algérien, leurs meilleurs vœux, de santé, de bonheur et de prospérité.

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 31 décembre 2024 / 29 jounada al thania 1446 - N° 3733 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



www.dknews.dz
e-mail: contact@dknews.dz

DISCOURS DE TEBBOUNE À LA NATION

Le président de la République réitère son attachement à la préservation de la Mémoire nationale

P.3

CONSEIL DE LA NATION

Le discours du président de la République intervient dans un contexte où l'Algérie a élevé le niveau de ses ambitions

P.3

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Attaf : "l'Algérie consacre son mandat à la défense des causes justes"

P.24

PAIEMENT MOBILE

Lancement en janvier du système de paiement DZ Mob Pay (GIE monétique)



SECTEUR FERROVIAIRE

2024, une année riche en réalisations

P.6

41^e PROMOTION DE L'INSTITUT D'ÉCONOMIE DOUANIÈRE ET FISCALE DE KOLÉA

Le ministre des Finances préside la cérémonie de sortie

P.4

TRANSPORT TERRESTRE À ALGER

Sayoud : "lancement du système billettique unique dans les plus brefs délais"

P.4

SANTÉ

HERPÈS LABIAL Comment vous en débarrasser

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS - MISE À JOUR 10^e JOURNÉE
PAC - USB : DEMAIN AU STADE DU 5 JUILLET A 16H45H

Les Biskris visent la victoire

Par F Yanis



P.21

17^e FNTP Entrée en compétition du spectacle "Ath'Thaïroun, Arezki Oulbachir" du T.R. Constantine

P.16

ENPI

Ouverture des inscriptions en ligne pour l'acquisition de logements promotionnels libres à Alger

P.2

NOUVEL AN

La journée de demain mercredi chômée et payée



La journée de demain mercredi 1er janvier 2025, marquant le début du nouvel an, sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, indique lundi un communiqué de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative.

"A l'occasion du nouvel an et conformément à la loi numéro 63-278 du 26 juillet 1963, modifiée et complétée, fixant la liste des fêtes légales, la journée du mercredi 1er janvier 2025 est chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée", précise la même source.

Toutefois, les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précités "sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté", ajoute le communiqué.

TRANSPORT AÉRIEN

Constantine : perturbation des vols d'Air Algérie en raison du brouillard

Les vols d'Air Algérie prévus, lundi, au départ et à destination de Constantine et de Lyon (France) devraient connaître des retards en raison du brouillard, indique un communiqué de la compagnie aérienne.

Air Algérie assure, dans son communiqué, avoir "pris toutes les mesures nécessaires au profit de ses clients impactés par cette perturbation dans le programme des vols", tout en s'excusant de ce désagrément indépendant de sa volonté.

La compagnie nationale invite ses clients à composer le 3302 pour les appels locaux ou le 021986363 depuis l'étranger ou à se rendre à ses agences commerciales pour tout renseignement.

ENPI

Ouverture des inscriptions en ligne pour l'acquisition de logements promotionnels libres à Alger

L'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI) a annoncé, dans un communiqué, l'ouverture, hier à 14h00, des inscriptions en ligne pour l'acquisition de logements promotionnels libres (LPL) à Alger. "L'ENPI informe l'ensemble des citoyens à travers le territoire national ou à l'étranger souhaitant acquérir des logements du programme LPL, que son site web <https://www.enpi.dz> est ouvert à partir d'hier à 14h00 pour les inscriptions dans la wilaya d'Alger", lit-on dans le communiqué.

Il s'agit, selon l'entreprise, de 50 logements promotionnels libres à Sidi Bennour à Mahelma (Alger), comprenant des appartements de type T3, T4, T5 et des duplex de six (6) pièces. Les appartements T3 ont une superficie de 92,70 m² à 116,73 m², avec un prix allant de 11.114,370 DA à 13.995,927 DA.

Les appartements T4 ont une superficie de 119,16 m² à 125,78 m², avec un prix allant de 14.287,284 DA à 15.081,022 DA. Les appartements T5 ont une superficie de 129,76 m² à 140,50 m², avec un prix allant de 15.558,224 à 16.845,950 DA.

Les appartements duplex T6 ont une superficie de 159,03 m² à 215,50 m², avec un prix allant de 19.067,697 DA à 25.838,450 DA, selon le communiqué de l'ENPI.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Ouargla : 40 blessés dans un accident de la circulation sur la RN-3 (Protection civile)



Quarante (40) personnes ont été blessées dans un accident de la circulation survenu lundi matin sur la route nationale (RN-3), reliant entre Hassi Messaoud et Touggourt, ont rapporté les services de la Protection civile (PC) à Ouargla.

L'accident s'est produit suite au dérapage suivi du renversement d'un autocar de transport de voyageurs assurant la ligne Hassi Messaoud-Cheria, wilaya de Tébessa, causant des blessures à différents degrés à 40 passagers, selon la même source.

Les agents de la Protection civile de Hassi Messaoud, sont intervenus, appuyés par des ambulances de Sonatrach, pour l'évacuation des blessés vers l'Etablissement public hospitalier (EPH), Moudjahid "Hocine Aït Ahmed" de la ville de Hassi Messaoud, pour recevoir les soins nécessaires, a-t-on ajouté.

Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour élucider les circonstances de cet incident.

BISKRA : 2 morts et 1 blessé dans un accident à la commune de M'lili (Protection civile)

Deux personnes ont trouvé la mort et une troisième a été blessée dans un accident de la circulation survenu dimanche dans la commune de M'lili (36 km à l'Est de Biskra), ont indiqué les services de la Protection civile.

L'accident s'est produit sur la route reliant les deux communes de M'lili et El-Hadjeb suite à une collision entre deux véhicules de tourisme qui a causé la mort sur place de deux personnes âgées de 52 et 49 ans, tandis qu'une troisième âgée de 28 ans a été blessée, a précisé la même source.

Les corps des victimes décédées ainsi que la personne blessée ont été évacués par les services de la Protection civile vers la polyclinique de la commune d'Ourlal, a-t-on indiqué.

Les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Alger : démantèlement de trois réseaux criminels activant dans le trafic de drogue (GN)

Les unités de la Gendarmerie nationale (GN) de la wilaya d'Alger ont démantelé trois (3) réseaux criminels s'adonnant au trafic de drogue à Alger et dans les wilayas voisines, indique dimanche un communiqué des mêmes services.

Ces opérations distinctes "ont permis l'arrestation de onze (11) individus dont la majorité sont des repris de justice, outre la saisie de plus de 1,5 kg de cocaïne, 11.220 comprimés psychotropes, deux (2) armes à feu, des sommes d'argent estimées à 590.000 DA, une balance électronique, treize (13) téléphones portables, et trois (3) voitures", précise le communiqué.

"Les mis en cause seront présentés devant les juridictions compétentes dès le parachèvement de l'enquête", conclut le communiqué.

RECRUTEMENT

La DGSN lance un concours de recrutement d'agents de police



La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) a annoncé, lundi dans un communiqué, l'ouverture d'un concours sur épreuves pour le recrutement d'agents de police au titre de l'année 2024.

"Les personnes intéressées (femmes et hommes) sont invitées à télécharger et à imprimer le formulaire de participation au concours via le site web et les comptes de la Police algérienne sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, X et WhatsApp), où ils peuvent également consulter les conditions de recrutement", a précisé la même source.

La DGSN informe les personnes désirant rejoindre les rangs de la Sécurité nationale que "le dépôt des dossiers de candidature se fait au niveau des sièges des sûretés de daïras et de wilayas", selon le communiqué.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Saisie à Alger de produits de tabac contrefaits d'une valeur de 350 millions de centimes (Sûreté de wilaya)



Les services de la Sécurité de wilaya d'Alger ont procédé, la semaine dernière, à la saisie de produits de tabac contrefaits d'une valeur de 350 millions de centimes et à l'arrestation d'un individu à Draria (Alger), a indiqué lundi un communiqué de ces services.

"Les services de la Sécurité de wilaya d'Alger, représentés par la brigade mobile de la Police judiciaire de Douera relevant de la sûreté de la circonscription administrative de Draria, ont traité, la semaine dernière, une affaire de fraude, de contrefaçon et de spéulation sur des produits de tabac sans facturation", a ajouté le communiqué.

Cette affaire a été enclenchée sur la base d'une information parvenue à ladite brigade, faisant état d'un individu s'adonnant à la vente de produits de tabac contrefaits, suite à quoi un plan bien ficelé a été mis en place pour arrêter le suspect", précise-t-on de même source.

L'opération s'est soldée par "la saisie de 37.400 unités de tabac à chaque contrefaite, de 12 paquets de cigarettes de fabrication étrangère, de 22 cigarettes électroniques, d'un montant de 90 millions de centimes et de 13 unités de jeux pyrotechniques".

Le suspect a été présenté devant le parquet territorialement compétent, a conclu le communiqué.

DISCOURS DE TEBBOUNE À LA NATION

Le président de la République réitère son attachement à la préservation de la Mémoire nationale

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a réitéré, dimanche à Alger, son grand attachement à la préservation de la Mémoire nationale et de la dignité des aïeux, Moudjahidine et Chouhada de la résistance populaire et de la glorieuse Révolution de libération.

Dans son discours à la Nation devant les deux chambres du Parlement au Palais des Nations (Club des Pins), le président de la République a longuement évoqué "l'histoire honorable de notre pays et la Mémoire nationale de la Nation algérienne".

"Je me considère comme fils de Chahid, le fils de Boubaghla, de Cheikh Amoud, du colonel Amirouche, de Mostefa Ben Boulaïd, du colonel Lotfi et de tous les Chouhada de l'Algérie.

Nous ne renoncerons jamais à notre dignité et à celle de nos aïeux, Chouhada et Moudjahidine, et nous la préserverons".

"Nous préserverons notre Mémoire nationale et nous y attachons une grande importance", a poursuivi le président de la République, rappelant que "lorsque le colonisateur a foulé le sol de l'Algérie, le peuple algérien était instruit et l'Algérie était un grenier de blé, mais la colonisation a commis massacre après massacre à travers tout le territoire de notre pays, n'apportant que destruction, ruine et extermination du peuple".

Evoquant "le génocide commis contre le peuple algérien durant la période coloniale dans plusieurs régions telles que Zaatcha et Laghouat, les 45.000 martyrs des manifestations du 8 mai 1945, les autres massacres per-



pétrés, les enfumades, ainsi que les 500 crânes détenus par la France dont nous n'avons récupéré que 24", le président de la République a affirmé que "la valeur de nos martyrs tombés durant la résistance et la glorieuse Révolution de libération est bien plus

précieuse que des milliards de dollars. Je ne demande pas à l'ancien colonisateur de réparations matérielles mais bien la reconnaissance de ses crimes".

Et d'ajouter que "l'ancien colonisateur est devenu par la suite une puissance nucléaire,

mais il a laissé en Algérie des maladies résultant de ses essais nucléaires dont souffrent encore aujourd'hui nos compatriotes dans le Sud". S'adressant à l'ancien colonisateur, le président de la République a déclaré : "Ne nous donnez pas d'argent, mais venez nettoyer les sites que vous avez contaminés". Il a souligné, dans ce sens, que "le différend avec le colonisateur d'hier autour de la mémoire est sans arrière-pensée".

"Les Algériens ont un droit imprescriptible et ils exigent la reconnaissance des massacres commis par le colonisateur", a-t-il insisté.

"Nous ne pouvons faire confiance à ceux qui renient le message des Chouhada et des Moudjahidine", a-t-il affirmé. Le président de la République a, à cette occasion, tenu à exprimer sa reconnaissance à tous les responsables qui ont dirigé l'Algérie au lendemain de l'indépendance pour leur fidélité au message des Chouhada et aux principes de la Révolution du 1er Novembre 1954, notamment à travers l'instauration des fondements de l'Etat social.

Il a réaffirmé, dans ce contexte, sa forte volonté de poursuivre les efforts d'édition et de consolidation des acquis réalisés, grâce à la confiance des Algériennes et des Algériens et à leur constante mobilisation au service de leur patrie.

Tebboune réaffirme la poursuite du soutien de l'Algérie aux causes palestinienne et sahraouie

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé, dimanche à Alger, la poursuite du soutien de l'Algérie aux causes justes dans le monde, notamment les causes palestinienne et sahraouie.

"Nous continuerons à soutenir le peuple palestinien dans sa lutte pour le recouvrement de ses droits légitimes", a dit le président de la République dans son discours à la Nation devant les deux chambres du Parlement au Palais des Nations (Club des Pins).

"Nous sommes avec la Palestine et avec tous les peuples opprimés dans le monde", a-t-il ajouté. "Depuis le début de son

mandat en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, l'Algérie mène une bataille pour la cause palestinienne", a souligné le président de la République, assurant que "l'Algérie demeurera aux côtés de la Palestine jusqu'à l'établissement de son Etat indépendant avec El-Qods pour capitale".

Le président de la République a également réaffirmé la position constante de l'Algérie à l'égard de la question du Sahara occidental, soulignant que cette position "ne changera pas tant que le peuple sahraoui n'aura pas exercé son droit à l'autodétermination". Cette position "ne revêt aucune animosité envers

une quelconque partie ou un Etat", a-t-il dit. Et de rappeler que la question du Sahara occidental est inscrite au niveau de l'ONU "en tant que question de décolonisation" et que "son dossier est soumis à la Commission onusienne de décolonisation".

"L'idée d'autonomie est une idée française et non marocaine. Nous le savons depuis des décennies", a soutenu le président de la République. Et d'ajouter que les options de règlement qu'ils proposent sont "des choix entre le mal et le pire alors qu'il s'agit d'une question de décolonisation et d'autodétermination", réaffirmant le respect par l'Algérie de la légalité internationale et du droit international.

Conseil de la nation : le discours du président de la République intervient dans un contexte où l'Algérie a élevé le niveau de ses ambitions

Le discours du président de la République intervient dans un contexte où l'Algérie a élevé le niveau de ses ambitions (Conseil de la nation) ALGER, 30 déc 2024 (APS) - Le Bureau du Conseil de la nation a salué, lundi, la teneur du discours prononcé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dimanche, devant les deux chambres du Parlement, estimant que ce discours intervient dans un contexte où "l'Algérie nouvelle et triomphante a élevé le niveau de ses ambitions, renforcé ses objectifs et relevé le défi de respecter ses engagements et de concrétiser ses promesses", indique un communiqué du Conseil de la nation.

"Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, a présidé une réunion du Bureau du Conseil de la nation élargi aux présidents des commissions permanentes, aux présidents des groupes parlementaires ainsi que le Questeur parlementaire, suite à la participation du Conseil de la nation aux travaux de la session extraordinaire du Parlement, réuni en ses deux chambres, organisée dimanche 29 décembre 2024 au Palais des Nations, sur convocation du président de la République", précise la même source.

Ainsi, "le Bureau du Conseil de la nation, élargi, présidé par M. Salah Goudjil et au nom des membres du Conseil, adresse ses remerciements sincères et sa profonde reconnaissance au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour le contenu du discours-programme qu'il a prononcé devant les représentants du peuple réunis en session parlementaire extraordinaire et salue les perspectives positives issues des efforts fructueux et des initiatives dynamiques entreprises par les institutions de la République tout au long de l'année écoulée, tant sur le plan national qu'international".

En ce sens, "le discours-programme, véritable document de référence, est un bilan substantiel qui intervient au cœur de la dynamique actuelle de l'éducation nationale et des politiques judicieuses impulsées par le prési-

dent de la République", relève le communiqué, soulignant qu'il s'agit d'"une opportunité constitutionnelle pour rappeler les efforts de l'Etat, les initiatives des autorités publiques, ainsi que les acquis, réalisations et défis".

Le Conseil de la national relève aussi que "ce discours a permis de débattre et d'évaluer l'état de la nation, de mettre en avant ses atouts dans la configuration politique et économique nationale et régionale, tout en garantissant sa sécurité alimentaire, énergétique et hydraulique et en préparant un avenir prospère à moyen et long termes", relevant que "le discours a souligné l'importance de la diversification de l'économie, la poursuite de la lutte contre la corruption, le respect de l'Etat de droit, la création des richesses et des emplois, ainsi que de l'approfondissement et de l'enracinement de la véritable pratique démocratique à commencer par l'amendement imminent des Codes de la commune et de wilaya, suivi, dans une phase ultérieure, de la révision des lois sur les partis politiques, les associations et la réorganisation territoriale du pays".

Le Bureau du Conseil a également noté que "ce discours d'évaluation et de diagnostic constitue une source d'inspiration et de rappel", faisant observer qu'il intervient dans "un contexte où l'Algérie nouvelle et triomphante a élevé le niveau de ses ambitions, renforcé ses objectifs et relevé le défi de respecter ses engagements et de concrétiser ses promesses, en sus du fait que ce discours s'inscrit dans une phase où l'Algérie explore les voies de la réussite sous divers angles, identifie les lacunes à combler et les mesures à adopter pour prévenir les écueils à venir, dans le but d'atteindre le salut espéré et recherché".

"Une Algérie qui surmonte les obstacles que certaines tentent de placer sur son chemin, qui veillera à ne pas dévier des fondements et des repères solides qui maintiennent la structure de l'Etat algérien, éclairé et fidèle à la voie des martyrs et des moudjahidines, attaché aux vaux de ses ancêtres", ajoute le communiqué,

ajoutant que "l'Algérie de Novembre, porteuse d'espérance et ouvrant de nouvelles perspectives, ravive en nous la flamme du patriotisme, la fierté de la Révolution et nous insuffle une force renouvelée".

A cet égard, le Bureau du Conseil de la nation élargi "alue l'idée du dialogue national que le président de la République s'apprête à lancer", réaffirant que "l'Algérie, sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et avec le soutien de l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, fleuron de la nation et de la patrie, ainsi que de tous les corps de sécurité, est pleinement consciente des menaces que représentent certaines entités et cercles".

"Ces derniers, se proclamant de démiurges de la liberté et souvent soutenus par leurs semblables, arrogants et ignorants des réalités, tentent à maintes reprises de diffamer l'Algérie avec des accusations infondées et des suppositions que la raison rejette et que les preuves refutent", souligne le communiqué du Conseil de la nation. Le Bureau rappelle que "la vérité est claire et éclatante et ne peut être dissimulée et que l'unité nationale demeure la seule voie du salut face aux dangers qui guettent le pays". A cet effet et en cette "période marquée par des bouleversements historiques profonds et une effervescence sans précédent dans certaines régions", le Bureau du Conseil de la nation exhorte le peuple algérien à mettre "les intérêts de la nation au-dessus de toute considération, à renforcer la cohésion nationale, resserrer les liens et à ne négliger aucun effort pour maintenir son unité".

Il exprime sa "pleine confiance en la dignité du peuple algérien, un peuple fier qui ne trahit ni sa foi pour une bouchée de pain ni son honneur pour une vie de basseurs", soulignant "le souci renouvelé du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de présenter le dossier de la mémoire collective de la nation, ainsi que la place qu'il occupe dans la conscience nationale". Il a ajouté que le prési-

dent de la République "insiste sur l'importance de ne pas oublier ce dossier, de ne pas en minimiser la portée et de ne pas pardonner ni tolérer la France coloniale et toute tentative d'effacer ou d'occultez ce chapitre de l'histoire". Le Bureau loue également "l'engagement personnel du Président à maintenir le caractère social de l'Etat et l'indépendance des décisions politiques et économiques de l'Algérie nouvelle et victorieuse", relevant que ces engagements sont considérés comme "des facteurs renforçant les bases du bien-être, de la dignité et de la fierté de la nation, ainsi que son honneur et son prestige".

Pour le Conseil de la nation, "tous ces éléments font du Président de la République une figure digne de la confiance du peuple algérien, consolidant ainsi ce lien sacré et cette relation solide et indéfectible entre le Président et le peuple", réitérant à cet égard "sa confiance inébranlable au président de la République, garde de la souveraineté nationale et architecte de son édification structurelle, ainsi que son soutien indéfectible et total à toutes les initiatives et démarches entreprises par le Président".

Le Bureau du Conseil de la nation exprime également "sa fierté et son admiration pour les positions de principe honorables de la diplomatie algérienne, qui s'évertue à consolider les bases d'une paix durable, à trouver des solutions efficaces aux causes justes dans le monde, à lutter contre toutes les formes de colonialisme et à soutenir le droit des peuples à la liberté, à l'émancipation et à l'autodétermination", réaffirmant que l'Algérie "se dévouera à jamais aux causes palestinienne et sahraouie".

Pour ce faire, l'Algérie "a mobilisé sa mission permanente auprès des Nations Unies, adoptant un ton ferme et diplomatique, basé sur la sagesse, l'égalité, l'affrontement, la prospective éclairée et l'héritage immuable de Novembre", conclut le communiqué du Conseil de la nation.

TRANSPORT TERRESTRE À ALGER

Sayoud : "lancement du système billettique unique dans les plus brefs délais"

Le ministre des Transports, M. Saïd Sayoud a présidé une réunion sur le système billettique unique pour le transport terrestre multimodal (métro, tramway, bus ETUSA et transport par câbles) dans la wilaya d'Alger, lors de laquelle il a insisté sur la nécessité du lancement effectif de ce système dans les plus brefs délais, indique un communiqué du ministère.

Cette réunion, qui s'est tenue dimanche au siège du ministère, "intervient en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de l'inauguration de la 32e édition de la Foire de la production algérienne", a précisé la même source.

Etaient présents à cette rencontre, des cadres du ministère des Transports, les directeurs généraux de la Société d'exploitation et de maintenance du métro d'Alger (SEMA), de la Société d'exploitation du tramway (SETRAM), de l'Entreprise de transport algérien par câbles (ETAC), de l'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA), et de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), ainsi que de l'Autorité organisatrice des transports urbains d'Alger (AOTU-A), et des responsables d'une start-up.

Lors de la réunion, le directeur de la recherche et de l'exportation de la start-up "SMART CHECKID TECHNOLOGIY" a présenté un exposé sur le système billettique multimodal qui sera réalisé en trois étapes : l'intégration de la billettique, l'information des passagers et la collecte des recettes, selon la même source.

A cette occasion, le responsable a expliqué que ce système permettra aux citoyens d'acquérir un billet unique pour leurs déplacements à travers ces différents modes de transport dans la wilaya d'Alger. Après avoir écouté les différents intervenants, le ministre des Transports a exprimé sa gratitude pour les gestionnaires et les membres de cette start-up, réaffirmant son soutien à leur égard.

Il les a également appelé à réaliser une unité de fabrication des équipements de ce système en Algérie.

Le ministre a mis l'accent sur la "nécessité de lancer la mise en œuvre effective de ce système dans les plus brefs délais, ainsi que la programmation de nouvelles séances de travail pour suivre l'avancement de cette opération", conclut le communiqué du ministère.

RESSOURCES EN EAU

Oran : M. Derbal souligne la nécessité d'une exploitation optimale des eaux usées (ministre)

Le ministre de l'Hydraulique Taha Derbal a souligné, lundi à Oran, la nécessité d'une exploitation optimale des eaux traitées dans les stations de traitement des eaux usées à l'échelle nationale, dans divers secteurs du développement.

Lors de sa visite d'inspection du projet de la station de dessalement d'eau de mer de Cap Blanc, dans la commune d'Aïn Kerma (à l'Ouest d'Oran), en compagnie du ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, et des présidents-directeurs généraux des groupes Sonatrach et Sonelgaz, Rachid Hachichi et Mourad Adjali, M. Derbal a déclaré qu'il est impératif d'accorder une grande attention à l'exploitation des eaux usées traitées.

Il a précisé que "l'utilisation des eaux traitées est désormais essentielle pour des secteurs comme l'agriculture, l'industrie, le tourisme et d'autres aspects du développement, de manière à préserver les réserves des barrages et autres sources pour l'alimentation en eau potable".

Le ministre a également souligné la nécessité de commencer à travailler sur des projections à long terme, au moins jusqu'en 2050, en raison de la crois-

41^e PROMOTION DE L'INSTITUT D'ÉCONOMIE DOUANIÈRE ET FISCALE DE KOLÉA

Le ministre des Finances préside la cérémonie de sortie

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a présidé, dimanche, la cérémonie de sortie de la 41^e promotion de l'Institut d'économie douanière et fiscale (IEDF) de Koléa (Tipasa), indique un communiqué du ministère.

Intervenant à l'ouverture de la cérémonie, qui s'est déroulée en présence du wali de Tipasa, Ali Moulaï, et de la délégation accompagnante, de la présidente et des membres du Conseil d'administration de l'institut, du directeur de l'institut, ainsi que des représentants du ministère des Finances et de leurs homologues de la Tunisie, pays frère, M. Faid s'est dit "fier" de participer à cet événement exceptionnel, saluant "le rôle pionnier que joue l'institut depuis sa création, en 1981, en vertu d'un accord de coopération entre l'Algérie et la Tunisie", selon la même source.

Il a en outre précisé que l'IEDF est "un modèle réussi de la coopération bilatérale, ayant contribué à la formation de plus de 1.800 cadres algériens et tunisiens pendant plus de quatre décennies".

A l'occasion de la cérémonie de sortie de cette 41^e promotion, composée de 64 étudiants, dont 15 Tunisiens et 49 Algériens, le ministre a annoncé la sortie imminente de deux autres promotions dans les mois à venir, soulignant l'engagement du ministère à "renforcer les capacités de l'institut" et à "l'étendre à de nouveaux domaines, notamment le secteur financier et bancaire", ajoute le communiqué.

Dans le cadre de la restructuration du dispositif de formation du ministère des Finances, l'IEDF demeure le principal levier de développement du système de formation, notamment face aux défis croissants auxquels est confronté le secteur financier, a soutenu M. Faid, relevant, à ce propos, "la



nécessité d'améliorer la qualité de la formation et de moderniser les programmes en vue de répondre aux exigences de l'heure, en particulier dans les domaines des systèmes d'information et de l'éthique de la gestion des deniers publics".

Afin de répondre aux exigences de la prochaine étape, l'institut joue un rôle central, à travers des ateliers portant sur la normalisation de la gestion en matière de qualité selon la norme ISO 21001/900 spécifique aux établissements de formation à l'échelle mondiale, la réorganisation des services pédagogiques et administratifs pour

clarifier les tâches et les responsabilités et la consécration du professionnalisme à travers l'élaboration de fiches de postes et la numérisation des services administratifs, financiers et pédagogiques pour renforcer l'efficacité et la performance de l'IEDF, a indiqué le ministre.

Après la distinction des majors de promotion, le ministre a souligné l'importance du rôle que joueront les diplômés de cet institut dans l'amélioration des performances des différents services des ministères des Finances des deux pays pour atteindre les objectifs de développement global.

ENERGIE

Arkab et Derbal en visite de travail lundi à Oran: plusieurs projets seront mis en service

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, et le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, effectueront lundi une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Oran, au cours de laquelle plusieurs projets importants seront mis en service.

Cette visite vise principalement à suivre l'avance-

ment des travaux au niveau de certaines infrastructures vitales s'inscrivant dans le cadre des plans de développement des secteurs de l'énergie et de l'hydraulique à l'échelle nationale, a indiqué dimanche un communiqué du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables.

Selon la même source, M. Arkab procédera, lors de

cette visite, à la mise en service et au lancement de plusieurs projets énergétiques dans la wilaya.

Les deux ministres inspecteront également certaines infrastructures énergétiques ainsi que d'autres projets liés à l'approvisionnement de la wilaya en eau potable, notamment ceux concernant la station de dessalement de l'eau de

mer "Cap blanc".

La délégation ministérielle comprendra les présidents-directeurs généraux (PDG) des groupes Sonatrach, Sonelgaz, Cosider et du Groupe Etudes et Réalisation hydrauliques (GERHYD), ainsi que des cadres des deux secteurs, conclut le communiqué.



sance démographique du pays et des changements climatiques, notamment dans le bassin méditerranéen où la raréfaction des pluies devient une réalité nécessitant une gestion efficace.

Dans ce cadre, M. Derbal a ajouté que "la réalisation des cinq nouvelles stations de dessalement d'eau de mer, qui sont des projets majeurs et stratégiques, traduit clairement la volonté d'améliorer les services pu-

blics, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui veille à offrir un service d'alimentation en eau potable satisfaisant pour les citoyens." Concernant le projet de la station de dessalement d'eau de mer de Cap Blanc, dont la capacité de production est estimée à 300.000 m³ par jour, et qui commencera sa production dès la première semaine de février prochain, le ministre a salué le "temps record" de la réalisation du projet, dont les travaux ont débuté il y a 24 mois.

Il a exprimé sa gratitude envers le groupe Sonatrach, ses filiales, ainsi que le groupe Sonelgaz et toutes les forces algériennes qui ont contribué à cette importante réalisation.

En plus de cette station, l'Algérie sera également dotée de quatre autres grandes stations ayant la même capacité de production, situées dans les wilayas de Tipasa, Boumerdès, El Tarf et Béjaïa, dans lesquelles le taux d'avancement des travaux a dépassé les 90 %, et qui seront également réceptionnées, en février prochain, a indiqué le ministre d'Etat, Mohamed Arkab, lors de son intervention à l'occasion.

APS

KHENCHELA**2024 : La ligne de chemin de fer Khencela-Ain Beida parmi les réalisations-phare de l'année**

Une ligne électrifiée de chemin de fer relie depuis le printemps dernier les villes de Khencela et d'Ain Beïda, dans la wilaya voisine d'Oum El-Bouaghi, une des réalisations-phare de l'année 2024.

Cette ligne, ardemment souhaitée depuis des années par les habitants des deux wilayas, inaugurée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de sa visite de travail à Khencela, le 30 mai dernier, permet de faire la jonction entre la ville de Khencela et le réseau ferroviaire national, tout en diversifiant les moyens de transport dans cette région de l'est du pays.

Le Directeur des transports de la wilaya de Khencela, Smail Gasmî, a rappelé, dans une déclaration à l'APS, que la ligne ferroviaire Khencela-Ain Beïda figure parmi les projets les plus importants dont a bénéficié cette wilaya dans le cadre du programme complémentaire de développement décidé par le Président de la République.

Lancée en travaux au second semestre de l'année 2022, cette voie a été livrée fin mai de l'année 2024.

Selon M. Gasmî, cette voie ferrée a contribué à améliorer la communication entre les différentes régions de Khencela et les régions voi-



sines, à accroître la mobilité socio-économique et à créer une dynamique de développement à la faveur de sa connexion au réseau ferroviaire national, permettant ainsi aux voyageurs de se déplacer plus facilement vers de nombreuses wilayas du pays, notamment celle de Skikda, particulièrement prisées durant la saison estivale. La concrétilisation de ce projet long de 51 kilomètres, sur une voie ferrée électrifiée permettant des vitesses de 160 kilomètres par heure pour les trains de voyageurs

de 100 km/heure pour les convois de marchandises, a nécessité un investissement public de l'ordre de 51 milliards de dinars.

La réalisation de cette ligne ferroviaire, supervisée par l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), a été confiée à un groupement constitué de deux entreprises publiques, à savoir COSIDER et la Société nationale de Génie civil et bâtiment (GCB). Le projet a également donné lieu à la

réalisation et à l'équipement d'une gare principale dans la commune d'El Hamma, et de 3 gares secondaires à Baïghai, M'Toussa et Fkirina (Oum El Bouaghi).

Des gares conçues selon une architecture agréable, en adéquation avec les caractéristiques urbaines de la région, dotées de tous les équipements nécessaires au confort des voyageurs tels que de vastes salles d'attente, des guichets d'accès facile et des boutiques de services.

En plus, et afin de faciliter, dans la gare de Khencela, le déplacement des personnes aux besoins spécifiques et leur accès aux trains, des espaces ont été aménagés à cet égard.

Selon des responsables de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), cette ligne devrait contribuer, en plus du transport des voyageurs, à promouvoir le transport des marchandises et contribuer à alléger la densité du trafic enregistrée actuellement sur les routes nationales reliant Khencela à plusieurs wilayas du pays.

AÏN TEMOUCHENT**Projet d'investissement pour la création d'une ferme aquacole dans des cages flottantes**

La wilaya d'Aïn Temouchent sera bientôt renforcée par un projet de ferme aquacole dans des cages flottantes dans le cadre d'un investissement privé en cours de réalisation sur la plage de "Malous" dans la commune de Oulhassa, a indiqué, lundi, le directeur de la pêche et de l'aquaculture, Houari Gousssem.

Ce projet enregistre une avancée significative des travaux, qui touchent bientôt à leur fin, et il est prévu qu'il entre

en exploitation au cours du premier trimestre de l'année prochaine, selon le même responsable.

Une superficie marine de 20 hectares a été réservée sur la plage de Malous pour l'implantation de 8 cages flottantes dans le cadre de cet investissement privé, pour lequel un budget de 180 millions de dinars algériens a été alloué, a précisé le directeur de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya. Les responsables du projet

prévoient l'ensemencement d'environ 1,6 million d'alevins lors de la première phase de cet investissement, qui vise à atteindre une capacité de production de 400 tonnes par an de Dorade royale et de loup de mer, selon la même source.

Ce projet s'inscrit dans la feuille de route de la tutelle visant à atteindre une production de 100.000 tonnes de poissons dans le secteur de l'aquaculture d'ici 2029, a-t-on ajouté.

MOSTAGANEM**Distribution de 50 logements publics locatifs à Bougirat**

Une opération de distribution de 50 logements publics locatifs a été effectuée dans la commune de Bougirat (Mostaganem), ont indiqué, lundi, les services de la wilaya.

La même source a précisé que la remise des clés de ces logements aux bénéficiaires a débuté, hier dimanche, sous la supervision des services de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la wilaya de Mostaganem et de la daïra de Bougirat.

Les services de cet office avaient procédé, mercredi dernier, à un tirage au sort pour déterminer l'affectation des bénéficiaires de ce quota de logements, a indiqué la même source.

Ces logements viennent s'ajouter à une autre tranche distribuée, durant ce mois de dans la commune de Aïn Tedlès, comprenant 164 logements publics locatifs, a fait savoir

la même source. Ces nouvelles unités d'habitation s'inscrivent dans le cadre d'un programme de 450 logements relevant de la même formule dont a bénéficié cette collectivité locale, a-t-on souligné.

A noter que les services de la wilaya de Mostaganem ont mené, fin novembre dernier, une autre opération au cours de laquelle 280 logements publics locatifs ont été distribués en deux phases, dans le cadre du même programme de logement dont a bénéficié la commune de Aïn Tedlès.

Au début du mois de novembre, les mêmes services ont remis les clés aux bénéficiaires de 515 logements dans différentes formules, ainsi que 1.431 décisions d'aide financière pour le logement rural, à l'occasion des célébrations du 70e anniversaire du déclenchement de la Révolution de Novembre. Cette tranche

comprendait 215 logements de la formule location-vente (AADL), 160 unités relevant de la formule loge-

ments promotionnels aidés (LPA) et 138 logements publics locatifs (LPL), selon la même source.

BLIDA
Relocation de plus de 570 familles

Un total de 573 familles résidant à la cité Ramoul, au centre-ville de Blida, ont été relogées lundi dans des habitations neuves, dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP), a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Le wali de Blida, Brahim Ouchene, qui a supervisé l'opération, a indiqué que dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire, lancé l'année dernière, 573 familles résidant à la cité Ramoul, mitoyenne à la voie ferrée, ont été relogées dans de nouveaux logements, situés au niveau du pôle urbain Safsaf de la commune de Metfah, de la cité des 260 logements d'Ouled Slama et de la cité des 200 logements de Bougara. "Tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés pour le bon déroulement de l'opération", a-t-il assuré, faisant état de l'éradication de 69 sites d'habitats précaires depuis l'entame des opérations de relogement en décembre 2023. Les assiettes foncières récupérées seront destinées à l'implantation de nouveaux projets de logements et diverses infrastructures publiques, a précisé le responsable.

TIZI-OUZOU**2024: de nouveaux horizons de développement et d'investissement**

La visite de travail du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à Tizi-Ouzou le 10 juillet dernier, a été l'événement le plus marquant pour la wilaya en 2024 pour avoir ouvert de nouveaux horizons de développement local et d'investissement.

Attendue par les habitants de la wilaya, la visite du président de la République a été un moment fort dans le processus de relance du développement local.

Deux projets structurants relevant de deux secteurs importants, la Jeunesse et les Sports et la Santé, ont été au programme de cette visite.

Il s'agit du stade baptisé du nom de feu moudjahid Hocine Aït Ahmed d'une capacité de 50.000 places inauguré par le président de la République, qualifié de "l'un des joyaux du continent" en matière d'infrastructures footballistiques, et du nouveau Centre hospitalier universitaire (CHU) de 500 lits avec une faculté de médecine attenante, dont il a posé la première pierre.

En souffrance pendant des années, en raison de nombreuses contraintes administratives et financières, les deux projets ont été relancés grâce aux décisions prises par le président de la République durant son premier mandat, ce qui a permis d'inaugurer et de mettre en exploitation le nouveau stade de football et d'entamer la construction du nouveau CHU. Le lancement des travaux de construction du nouveau CHU à Oued Fali, a été accueilli avec grand soulagement et enthousiasme par les habitants de Tizi-Ouzou, vu que l'hôpital Nedir Mohamed, datant d'une ancienne époque, est devenu exigüe pour répondre aux besoins en santé d'une population en croissance. En réponse aux préoccupations des citoyens de la wilaya lors de sa rencontre avec les acteurs de la société civile de Tizi-Ouzou à la maison de la culture Mouloud Mammeri, le Président Tebboune avait souligné la nécessité de faire du nouvel établissement hospitalier un pôle d'excellence.

Il avait annoncé que d'autres hôpitaux d'une capacité de 60-100 lits seront réalisés en vue d'alléger la pression sur le nouveau CHU.

L'inauguration du stade a été aussi un moment fort de la visite du président de la République, particulièrement pour la jeunesse, mais aussi pour les amoureux du ballon rond qui avaient exprimé leur joie de voir enfin le club phare de la région et le plus titré de l'Algérie, la Jeunesse sportive de Kabylie (JSK) (Ligue-1) évoluer dans une structure digne de sa renommée, dans une ville avec d'importantes dimensions historique et géographique et une société civile dynamique.

Outre ces deux projets, la visite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à Tizi-Ouzou, a été une occasion pour passer en revue la situation du développement local, des projets structurants notamment, et d'en débloquer plusieurs. Dans ce registre, le président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), M. Mohamed Klaleche, a déclaré à l'APS que la visite du président de la République "a donné un nouveau souffle à Tizi-Ouzou qui avait besoin d'un programme complémentaire consistant pour rattraper le retard et améliorer le cadre de vie des citoyens".

Parmi les projets qui ont été relancés ou qui sont en cours d'étude, la station de dessalement d'eau de mer de Tamda Ouguemoune, en cours de réalisation, l'axe autoroutier Aïn El Hammam/Draâ El Mizan qui va désenclaver 17 communes, et les 4 établissements publics hospitaliers (EPH) à Ouaguenoune, Ouacifs, Beni Douala et Mekla et la clinique mère-enfant. Le président de la République avait souligné lors de la rencontre avec les représentants de la société civile de Tizi-Ouzou qu'aucun dossier relatif au développement de la wilaya n'est à exclure, mais la prise en charge sera graduelle.

Il avait annoncé que le gouvernement veillera à arrêter, en coordination avec les autorités locales, les projets à retenir en fonction des priorités. Cela s'inscrit dans une démarche de rééquilibrage du développement à travers le territoire national, avait-il affirmé. Cette démarche sera "une opportunité pour lever tous les obstacles et les contraintes au développement local", a estimé le premier responsable du parti du Front de libération national (FLN) à Tizi-Ouzou, Kamel Ouguenat, dans une déclaration à l'APS. "Le président de la République a tendu la main aux citoyens de la région qui y ont répondu favorablement lors de l'élection présidentielle précédente où il avait raflé la majorité des suffrages exprimés par l'électorat local. C'est une réponse au président de la République et une reconnaissance pour l'attention qu'il a accordée à la région", a-t-il relevé.

PAIEMENT MOBILE

Lancement en janvier du système de paiement DZ Mob Pay (GIE monétique)

Le nouveau système de paiement électronique basé sur l'utilisation du téléphone mobile, DZ Mob Pay, sera opérationnel au cours du mois de janvier 2025 par les banques et Algérie Poste, a annoncé hier GIE Monétique dans un communiqué.

Alliant innovation, sécurité et interopérabilité, ce nouveau système de paiement facilitera les transactions au quotidien des citoyens et des commerçants", indique l'organe de régulation chargé du système monétique national, précisant que DZ Mob Pay "permettra à tous les citoyens d'effectuer des paiements de proximité via QR code et des transferts entre particuliers".

Parmi ses avantages, note le communiqué, la souscription simple et sécurisée via les Banques et Algérie-Poste, et la gratuité des transactions pour les utilisateurs et commerçants.



SECTEUR FERROVIAIRE

2024, une année riche en réalisations

Le secteur ferroviaire en Algérie a connu en 2024 des réalisations majeures dont la création du groupe public de construction ferroviaire (GCF), consacrant l'engagement de l'Etat à renforcer les infrastructures de base et améliorer les services de transport, et consolidant les acquis enregistrés depuis 2020.

Grâce à la stratégie ambitieuse tracée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le secteur ferroviaire algérien entame une nouvelle phase de progrès, contribuant à améliorer la qualité de vie des citoyens et à opérer une transformation qualitative dans le domaine des transports et des infrastructures, ce qui consolide la position de l'Algérie comme leader régional dans la matière.

Parmi les fruits de cette stratégie récoltés en 2024, figure la création du groupe GCF, décidée en mai par le Conseil des participations de l'Etat (CPE), suivie de l'Assemblée constitutive du groupe, en juillet.

La création de ce groupe s'inscrit dans le cadre de la prise en charge des grands projets structurants, notamment l'expansion du réseau ferroviaire national, dans l'objectif de soutenir le développement économique et social du pays.

Le groupe comprend quatre entreprises spécialisées dans le domaine ferroviaire, à savoir la Société d'études technique et d'ingénierie du rail (Seitral), l'Entreprise de réalisation des infrastructures ferroviaires (Infrarail), la Société d'ingénierie et d'électrification

ferroviaires (Railelectr), et l'Entreprise publique de réalisation d'infrastructures ferroviaires (Infrafra).

La création du CGF s'inscrit dans le cadre du projet visant à connecter le nord et le sud du pays à travers un réseau ferroviaire moderne, d'autant plus que le groupe contribue à la construction de la ligne minière de l'Est et de l'Ouest, ainsi que la ligne Tougourt-Hassi Messaoud (Ouargla).

Plusieurs projets lancés, accélération de la réalisation des lignes minières

En tant que maître d'ouvrage des projets ferroviaires, l'Agence nationale des études et de suivi des investissements ferroviaires (ANESRIF) a lancé, en 2024, plusieurs projets tout en accélérant la cadence pour ceux déjà en cours.

Parmi les réalisations marquantes, les travaux de la ligne minière Ouest Béchar-Gara Djebilet (Tindouf) qui ont progressé à un rythme soutenu, permettant d'envisager la livraison des premiers tronçons en 2025 et l'achèvement du projet, d'une longueur globale de 950 km, avant le délai contractual fixé à mars 2026.

Le projet de doublement et de modernisation de la ligne minière Est (Annaba-Tébessa), sur 422 km, a également connu des avancées notables, notamment l'achèvement du tronçon entre Djebel Onk et Oued Kebrit (151 km) et la connexion de la mine de Blad El Hadba au réseau ferroviaire (23 km).

Aussi, les travaux du tronçon nord entre Annaba et Bouchegouf (54 km) ont progressé

très rapidement, en attendant le lancement prochain de ceux du tronçon central reliant Bouchegouf à Oued Kebrit (151 km).

Par ailleurs, en 2024, les travaux du dernier tronçon Tissimtilt-ouest de la wilaya de Tiaret du corridor des Hauts Plateaux, reliant Tébessa à Sidi Bel Abbès, sur 162 km à travers 22 wilayas, ont également débuté.

La ligne Tougourt-champ pétrolier Hassi Messaoud (154 km) a enregistré des avancées significatives en 2024 et sa mise en service est revenue proche.

Et pour soutenir la stratégie nationale visant à accroître les capacités de stockage et de transport des céréales, l'ANESRIF a lancé en 2024 un nouveau programme pour connecter 16 silos de stockage de céréales au réseau ferroviaire.

Ce programme s'ajoute à un plan d'urgence en cours pour relier sept silos appartenant à l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) au réseau ferroviaire. En outre, un programme visant à supprimer les intersections entre les chemins de fer et les routes a été initié pour prévenir contre les accidents et préserver les biens, par la construction de ponts et tunnels à chaque point de croisement sur les lignes ferroviaires déjà opérationnelles ou en cours de réalisation, y compris les projets de doublement des voies.

Dans le cadre de la modernisation du réseau ferroviaire de la capitale et de ses environs, l'ANESRIF a réhabilité trois lignes de la gare d'Alger,

incluant le remplacement des couches de base des rails, l'installation de nouveaux dispositifs de signalisation et de communication et l'électrification des lignes pour la première fois.

L'année qui s'achève a également connu le renforcement du secteur des transports de la wilaya de Khencela par une nouvelle ligne ferroviaire reliant à Ain Beida (Oum El Bouaghi) sur 51 km.

Ce projet inscrit dans le programme complémentaire de développement décidé par le président de la République, constitue un levier majeur pour désenclaver la wilaya.

Une reconnaissance internationale des réalisations

L'année 2024 a été également marquée par la reprise des liaisons ferroviaires internationales entre l'Algérie et la Tunisie après 30 ans d'interruption, dans le but de faciliter le mouvement des passagers entre les deux pays voisins.

Le premier voyage commercial de la gare de Tunis a ainsi eu lieu le 11 août. Grâce aux financements alloués depuis 2020, le réseau ferroviaire a atteint une longueur de 4787 km et devrait s'étendre à 6500 km à l'issue des projets en cours, avec une ambition de 15 000 km d'ici 2030. Ces efforts ont valu à l'Algérie les éloges de l'Union internationale des chemins de fer (UIC), saluant un bond qualitatif dans le développement ferroviaire malgré les défis géographiques, grâce à des solutions innovantes et des projets ambitieux.

Le premier voyage commercial de la gare de Tunis a ainsi eu lieu le 11 août. Grâce aux financements alloués depuis 2020, le réseau ferroviaire a atteint une longueur de 4787 km et devrait s'étendre à 6500 km à l'issue des projets en cours, avec une ambition de 15 000 km d'ici 2030. Ces efforts ont valu à l'Algérie les éloges de l'Union internationale des chemins de fer (UIC), saluant un bond qualitatif dans le développement ferroviaire malgré les défis géographiques, grâce à des solutions innovantes et des projets ambitieux.

mentaire", a-t-il précisé.

Béjaïa compte 9810 unités de production.

Une forte proportion d'entre elles est établie dans la région d'Akbou, siège de 1167 entreprises, produisant un éventail de pas moins de 300 produits de diverses natures, selon Kebbouche Akli, inspecteur du commerce de la Daïra.

Le lancement du recensement général de la production nationale s'est accompagné de la mise en place d'une commission de wilaya, chargée de suivre l'avancement de l'opération et d'en établir des rapports de circonstance quotidiennement.

65 équipes ont été mises sur place pour mener à bien cette mission étalée sur 16 jours.

MINES

Des exportations de 200 millions de dollars réalisées par le Groupe Sonarem en 2024 (PDG)

Le Groupe minier industriel Sonarem a réalisé 200 millions de dollars d'exportations en 2024, dont la majorité provient des exportations de phosphate, avec plus de 193 millions de dollars, a révélé le président-directeur général (PDG) du Groupe, Belkacem Soltani.

Au cours de l'année écoulée, "presque tous les objectifs fixés par le groupe et ses 12 filiales ont été atteints, notamment ceux liés au lancement de plusieurs projets prévus", a déclaré M. Soltani à l'APS, ajoutant que ce bilan positif est attribué à la mise en œuvre de "la stratégie élaborée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à réduire les importations des matières minérales tout en répondant aux besoins du marché national et en exportant l'excédent pour augmenter les exportations hors hydrocarbures".

De nouveaux projets devraient entrer en service au cours de l'année 2025, notamment une usine de production de carbonate de calcium fin, implantée dans la région de Bounouara, dans la commune d'El-Khroub (Constantine), souligne-t-on.

Selon le PDG, cette usine permettra la création de plusieurs emplois directs et l'amélioration de la qualité des produits dérivés du carbonate de calcium.

Il a expliqué que la stratégie du Groupe pour l'année 2025 axe sur le développement du capital humain et le recrutement de compétences spécialisées dans différents domaines, outre la formation des cadres et fonctionnaires pour se mettre au diapason des nouvelles technologies dans ce secteur.

Elle est également axée -selon le même responsable- sur l'ouverture de nouvelles mines, en s'appuyant sur les résultats du programme minier comprenant 26 projets d'exploration et de recherche des ressources minérales, lancé en 2021, et qui a permis d'explorer des ressources minérales insoupçonnées et à valeur ajoutée, telles que le feldspath, le lithium et l'uranium, ainsi que de nombreux types de pierres rares et d'autres ressources.

Or: les mines de Tirek et Amsmissa à Tamanrasset "bientôt" relancées

De plus, le Groupe œuvre pour l'ouverture du secteur minier algérien aux entreprises étrangères pour encourager les investissements, affirme le responsable, attestant de la réception de plusieurs offres d'investissement de sociétés de différentes nationalités, notamment chinoises, malaisiennes, belges et indonésiennes.

D'autre part, évoquant l'exploitation traditionnelle de l'or, M. Soltani a indiqué qu'en 2024, près de 46 licences d'exploitation ont été délivrées pour les entreprises", notant que la production nationale de ce métal précieux a atteint, de 2022 jusqu'à décembre 2024, quelque 351 kg.

Quant à l'exploitation industrielle de l'or, le responsable a fait part des prévisions du Groupe "d'augmentation de la production d'or en Algérie dans les années à venir, notamment après la relance des mines d'or de +Tirek+ et +Amsmisa+ dans la wilaya de Tamanrasset, qui reprendra bientôt après un arrêt de plus de 10 ans".

Par ailleurs, M. Soltani a affirmé que les grands projets miniers structurants connaissent une cadence "très avancée", conformément aux objectifs tracés, assurant que ces projets seront "réceptionnés dans les délais impartis". Il s'agit de la mine de fer de Gara Djebilet (Tindouf), de la mine de phosphate intégrée de Bled El-Hadba (Tébessa) et de la mine de zinc et de plomb de Tala Hamza-Oued Amizour (Béjaïa). Le Groupe Sonarem mobilisera tous les moyens matériels et humains nécessaires pour la réalisation de ces projets structurants, conformément aux instructions du président de la République, qui a insisté sur la nécessité de les exécuter "dans les plus brefs délais" en raison de leur impact significatif sur l'économie nationale.

MÉTAUX PRÉCIEUX

L'or en hausse

Les prix de l'or ont grimpé lundi, tandis que les investisseurs attendaient les perspectives de taux d'intérêt de la Réserve fédérale américaine (Fed) et les politiques tarifaires du président américain, Donald Trump, qui pourraient façonner la trajectoire du métal en 2025.

L'or au comptant était en hausse de 0,2% à 2 626,30 dollars l'oncze.

Les contrats à terme sur l'or américain ont gagné 0,3% à 2 638,70 dollars.

La stabilité de l'indice du dollar et les tensions géopolitiques ont été un facteur majeur de la tendance haussière de l'or cette année", estiment les analystes du marché aurifère.

Le lingot a gagné plus de 27% depuis le début de l'année et a atteint un sommet historique de 2 790,15 dollars le 31 octobre, alimenté par les incertitudes géopolitiques accrues ainsi que par une baisse significative des taux de la Fed, y compris une réduction massive en septembre.

Des taux plus élevés réduisent l'attrait de l'actif non productif.

L'or est considéré comme une couverture contre les troubles géopoliti-



tiques et l'inflation. Parmi les autres métaux, l'argent au comptant a progressé de 0,1% à 29,40 dollars l'oncze, le

platine a légèrement augmenté de 0,2% à 921,45 dollars et le palladium a augmenté de 0,1% à 912,84 dollars.

MONNAIES

Le dollar stable face à l'euro

Le dollar est resté stable lundi, mais évoluait à des niveaux proches de son plus haut depuis deux ans, et pourrait encore s'apprécier dans les prochains mois.

Avant midi, le billet vert perdait 0,16% face à la monnaie européenne, à 1,0443 dollar, et se dépréciait de 0,14% face à la devise britannique, à 1,2595 dollar.

Le Dollar Index, qui compare le billet vert à un panier de six devises, reste très proche de son plus haut ni-



veau depuis 2022, atteint le 20 décembre.

Il y a deux semaines, la banque centrale américaine, tout en réduisant ses taux d'intérêt de 0,25 point de pourcentage, a expliqué qu'elle ne projetait désormais plus que deux baisses de taux l'année prochaine, contre quatre initialement envisagées.

L'euro restait particulièrement sous pression face au billet vert, qui pourrait donc encore s'apprécier.

PORTUGAL

L'inflation rebondit en décembre

Les prix à la consommation au Portugal ont progressé en décembre de 3% sur un an, après 2,5% en novembre, tirés notamment par les produits de l'énergie, selon une estimation provisoire publiée lundi, par l'Institut national des statistiques (Ine).

L'indice des produits de l'énergie a progressé de 4,9%, après une hausse de

2,1% le mois précédent, tandis que les produits alimentaires non transformés ont également augmenté de 3,4%, contre une hausse de 1,9% en novembre, précise l'Ine. Sur un mois, l'indice des prix à la consommation a crû de 0,1%, après avoir reculé de 0,2% en novembre. La moyenne de l'inflation sur l'année s'est établie à 2,4%, selon l'office des statis-

tiques. L'indice harmonisé des prix, qui permet la comparaison avec les autres pays de la zone euro, a enregistré une hausse de 3,1% sur un an, contre une progression de 2,7% en novembre. Sur l'ensemble de l'année, l'inflation devrait s'établir à 2,6% avant de reculer à 2% en 2025 et 2026, selon les dernières estimations de la Banque du Portugal.

MARCHÉ EN ASIE

Ouverture calme pour la dernière séance de l'année à Tokyo

La bourse de Tokyo a ouvert dans le calme lundi pour sa dernière séance de l'année, après une fin de semaine dernière nettement plus agitée en raison d'un yen cherchant à reprendre son souffle après un plongeon.

À la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei était en léger recul de 0,74% à 39.983,64 points à 01H30

GMT, tandis que l'indice élargi Topix fléchissait de 0,25% à 2794,59 points.

Les marchés nippons vivent leur dernier jour d'activité en 2024, ayant une longue pause pour la plupart des entreprises autour du jour de l'An.

À la clôture, le monde de la finance japonais se donnera rendez-vous lundi 6 janvier pour la réouverture.

Après une semaine passée dense pour le yen qui a d'abord plongé avant de se reprendre, la monnaie japonaise se stabilisait face au dollar aux premières heures de la journée, autour de 157,80 (01H30 GMT) contre 157,69 vendredi à la clôture.

Face à l'euro, le yen était à 164,56 (164,60 vendredi).

Au lendemain de la catastrophe aérienne sans précédent en Corée du Sud, qui a fait 179 morts, les compagnies aériennes japonaises ne subissent aucune turbulence. Japan Airlines restant stable (-0,03% à 01H20 GMT) et ANA (-0,20%).

Le marché du pétrole restait atone: vers 01H30 GMT, le baril de WTI américain cédait 0,14% à 70,50 dollars, et celui de Brent de la mer du Nord 0,08% à 74,11 dollars.

PÉTROLE

Le baril de Brent à plus de 74 dollars



Les prix du pétrole restaient stables lundi, avec peu d'échanges sur les marchés durant la période des fêtes de fin d'année, consolidant leurs niveaux des semaines précédentes.

Dans la matinée, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en février, dont c'est le dernier jour de cotation, perdait 0,01% à 74,16 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison le même mois, chutait de 0,10% à 70,53 dollars.

L'or noir a clôturé en légère hausse la semaine passée "les opérateurs s'étant montrés un peu plus optimistes quant aux perspectives de croissance de la Chine", explique un analyste.

ETATS UNIS

Le pays pourrait atteindre la nouvelle limite de la dette dès la mi-janvier (Trésor)

Les Etats-Unis pourraient se heurter au plafond de leur dette dès la mi-janvier, a déclaré vendredi la secrétaire au Trésor Janet Yellen, qui a exhorté le Congrès à "agir pour protéger la confiance" dans le pays et son "crédit". Les législateurs ont suspendu le plafond de la dette - une limite aux emprunts du gouvernement pour payer les factures existantes - jusqu'au 1er janvier 2025. Le 2 janvier, une nouvelle limite sera fixée, correspondant au montant de la dette émise par le département du Trésor.

Mais la voie à suivre pourrait s'avérer conflictuelle si les Etats-Unis atteignent cette nouvelle limite, car l'épineuse question de relever le plafond suscite des tensions politiques croissantes depuis des années.

"Le Trésor s'attend actuellement à atteindre la nouvelle limite entre le 14 et le 23 janvier, date à laquelle il devra commencer à prendre des mesures extraordinaires", a indiqué Mme Yellen dans une lettre adressée au président républicain de la Chambre des représentants, Mike Johnson, et à d'autres législateurs.

Ces mesures extraordinaires permettent au Trésor de continuer à financer les activités du gouvernement, et d'éviter de prendre du retard sur le paiement des factures. Selon la ministre, les Etats-Unis ne vont pas immédiatement atteindre la limite quand le plafond ne sera plus suspendu, le 2 janvier, car l'encours de la dette du pays devrait diminuer d'environ 54 milliards de dollars, grâce à un remboursement de titres.

Le Congrès a déjà relevé le plafond plus de 100 fois pour permettre au gouvernement de respecter ses engagements en matière de dépenses.

Mais les conservateurs sont généralement opposés à l'augmentation des emprunts massifs du pays - qui dépasse actuellement les 36.000 milliards de dollars - et de nombreux républicains n'ont jamais voté en faveur d'un relèvement.

Si le plafond de la dette n'est pas relevé ou suspendu avant que les outils du Trésor ne soient épuisés, le gouvernement risque de manquer à ses obligations de paiement, ce qui aurait de profondes répercussions sur la première économie mondiale.

MARCHÉS BOURSIERS

La Bourse de Paris termine en hausse de 1%

La Bourse de Paris a terminé en hausse vendredi dans une séance calme qui ponctue une semaine tronquée par les congés de Noël. Le CAC 40 a gagné 1,00% à 7.355,37 points après deux jours de fermeture. Mardi, lors d'une demi-séance, il avait terminé en hausse de 0,14% à 7.282,69 points.

Sur l'ensemble de cette semaine découpée, le CAC 40 a repris 1,11%. La Bourse de Paris sera de nouveau close mardi après-midi et mercredi, pour le Nouvel an.

Le taux d'emprunt à échéance dix ans de l'Etat français s'est tendu vendredi, passant à 3,21% contre 3,14% à la dernière clôture. Son équivalent allemand s'établissait à 2,39% contre 2,32%.

APS

SOLIDARITÉ

Des campagnes de sensibilisation au profit des femmes rurales pour les encourager à créer des micro-entreprises (ministère)

Des campagnes de sensibilisation ont été lancées, dimanche, au niveau des directions de l'action sociale et de la solidarité des wilayas, au profit des femmes rurales pour les encourager à créer des micro-entreprises, indique un communiqué du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme.

Ces campagnes de sensibilisation "s'inscrivent dans le cadre de la convention de partenariat signée entre les ministères de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme et de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises", précise la même source.

Cette convention vise à "lancer le programme national d'intégration économique de la femme rurale, pour financer et accompagner la réalisation de projets ayant un impact socio-économique en faveur des femmes vivant dans les zones rurales, notamment montagneuses, frontalières et sahariennes".

Ces campagnes conjointes de sensibilisation tendent à "faire connaître les facilitations et avantages accordés par les dispositifs de microcrédit et de l'auto-entrepreneur".

Cette opération, ajoute le communiqué, intervient "en exécution des instructions de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji, sur la nécessité de promouvoir et de faire connaître les différents mé-



canismes de l'Etat visant à soutenir et à encourager la femme rurale à créer des micro-entreprises, tout en intensifiant les actions de proximité ainsi que les rencontres directes avec les femmes rurales désireuses de lancer des activités dans les villages".

L'initiative vise également à "encourager et accompagner cette catégorie à bénéficier des programme d'appui et de microcrédits mis à disposition par l'Etat,

notamment par le biais des dispositifs de microcrédit et de l'auto-entrepreneur".

Ces campagnes de sensibilisation prévoient également des sorties sur terrain ainsi que des caravanes de sensibilisation organisées par les cellules de proximité au niveau des villages, des zones frontalières et des espaces publics, pour prendre en charge les préoccupations des catégories ciblées.

Des sessions de forma-

tion seront en outre organisées en partenariat entre les secteurs de la solidarité nationale et les start-up, notamment en ce qui concerne l'accompagnement procédural pour constituer les dossiers de demande de crédits ainsi que l'encadrement technique pour préparer, lancer et gérer les projets.

Ces campagnes portent également sur la participation à des émissions d'information, selon la même source.

AGRICULTURE

Numérisation de plus de 3100 cartes d'agriculteurs dans les wilayas d'Illizi et Djanet (Chambre)

Pas moins de 3.130 cartes d'agriculteurs ont été numérisées dans les wilayas d'Illizi et Djanet, dans le cadre des efforts de numérisation du secteur, a-t-on appris lundi auprès des services de la chambre d'agriculture (CA) de la wilaya d'Illizi.

A ce titre, près de 790 cartes d'agriculteurs ont été numérisées dans la wilaya d'Illizi, depuis le début de l'année 2024, et quelques 760 autres dans la wilaya de Djanet, alors que cette opération s'est soldée l'année précédente par la numérisation de 880 cartes dans la wilaya d'Illizi et plus de 700 autres dans la wilaya de Djanet.

Ces documents numérisés ont été remis aux agriculteurs et collaborateurs avec le secteur dans les wilayas précitées, a déclaré à l'APS le secrétaire général de la chambre d'agriculture, Tahar Sahnoun.

Le même responsable a indiqué à cette occasion que le nombre d'adhérents à la chambre d'agriculture a enregistré une hausse ces dernières années, en raison des facilités administratives de renouvellement de la carte d'agriculteur.

M.Sahnoun a souligné la nécessité de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour assurer le succès de

cette opération, en collaboration avec les services du secteur agricole, les associations, et les membres des conseils professionnels, notamment pour les filières de la phoeniciculture et de l'élevage équin et camelin.

De son côté, le président de la chambre d'agriculture de la wilaya d'Illizi, Mohamed Ghouma, a appelé les agriculteurs et éleveurs de tirer profit de cette opération qui leur permet de bénéficier d'avantages, tels que l'énergie, les équipements d'irrigation, et agricoles, les engrangements et les semences, ainsi que de fourrages subventionnés, et autres.

PÊCHE

Skikda : équipement «au cours du 2^{ème} semestre 2025» de 2 sites d'amarrage des bateaux de pêche artisanale

Deux sites d'amarrage des bateaux de pêche artisanale seront équipés au matériel nécessaire "au cours du second semestre 2025", à R'mila (commune d'El Marsa) et Ben Zouit (Kerkara), dans la wilaya de Skikda, a-t-on appris dimanche auprès du directeur local de la pêche et l'aquaculture. Dans une déclaration à l'APS, M. Nâïm Belaakri a précisé que l'opération sera financée par le programme "économie

bleue" qui vise à améliorer la capacité compétitive des communautés côtières et générer des emplois par le soutien à la pêche et à l'aquaculture. En 2024, les experts de ce programme ont effectué des sorties de terrain pour choisir les sites à équiper en fonction de nombre de paramètres dont l'existence d'associations professionnelles structurées sous l'égide de la chambre de la pêche et de l'aquaculture, selon le même cadre.

Le programme "économie bleue" a choisi à l'échelle nationale 13 sites dont deux à Skikda qui seront équipés, a ajouté le directeur local de la pêche qui a souligné que la gestion des sites d'amarrage sera assurée par la chambre de la pêche conformément au décret exécutif 104-18 du 29 mars 2018 portant création, gestion et modalités d'utilisation des sites d'amarrage pour la pêche artisanale. Les équipements à installer

sur ces deux sites comprennent des chambres froides, un point de vente, un espace de ramassage des filets de pêche, un bureau, un engin pour tirer les embarcations et des containers pour le stockage du matériel, a-t-on indiqué. Ces équipements contribueront, selon M. Belaakri, à améliorer les conditions professionnelles de travail des pêcheurs de ces deux localités pour qui la pêche est une activité essentielle.

ENTREPRENEURIAT

Sétif : Remise de 364 attestations de formation en entrepreneuriat à des étudiants universitaires porteurs d'idées de projets (responsable)

L'antenne de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) à Sétif a remis depuis juin passé 364 attestations de formation en entrepreneuriat qui permettront à des étudiants universitaires porteurs d'idées de projets de les concrétiser, a indiqué dimanche son directeur. Dans une déclaration à l'APS, M. Hocine Laamouri a précisé que les services de NESDA ont initié des sessions de formation pour 364 étudiants des universités Mohamed Lamine Debaghine (Sétif 2) et Ferhat Abbas (Sétif 1) les qualifiant dans le domaine de l'entrepreneuriat pour la création de micro-entreprises dans divers domaines dont l'agriculture, l'industrie, les services et les métiers. Des universitaires, des professionnels et des cadres de NESDA ont encadré ces sessions de formation de 21 jours organisées aux centres de développement de l'entrepreneuriat de ces deux universités, a-t-il précisé.

Ces sessions seront étendues pour toucher les jeunes porteurs de projets diplômés des établissements du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels à la faveur de la conclusion de sept conventions avec la direction de wilaya de la formation professionnelle, selon le même responsable qui a affirmé que les efforts sont déployés pour ouvrir des centres de développement de l'entrepreneuriat au niveau des instituts et centres de formation professionnelle. Dans le même contexte, une caravane de sensibilisation de NESDA sillonne depuis le 22 décembre courant les diverses localités de la wilaya de Sétif pour informer les jeunes des nouvelles procédures de soutien aux projets d'investissement, a ajouté le même responsable.

OUARGLA

L'investissement en agriculture saharienne, thème d'un prochain Salon international

Un premier Salon international de l'investissement en agriculture saharienne se tiendra à Ouargla du 15 au 18 janvier 2025 à l'initiative de la chambre agricole (CA) d'Ouargla, a-t-on appris des organisateurs.

Placée sous le signe "Les cultures stratégiques, garant de la sécurité alimentaire", cette manifestation économique internationale verra la participation d'une soixantaine d'opérateurs agricoles issus de différentes régions du pays et des entreprises nationales et étrangères en rapport avec les activités agricoles.

Initié avec le concours de l'entreprise "Souf-foire" et la direction des services agricoles (DSA) d'Ouargla, le Salon qui comportera des stands d'exposition d'équipements et outils techniques agricoles modernes, prévoit l'animation, par des experts et agronomes, des ateliers et des communications ayant trait aux activités liées à l'agriculture saharienne.

"L'agriculture saharienne, perspectives de développement", "Développement des cultures stratégiques en régions sahariennes", "L'agriculture mécanisée", "L'agriculture intelligente et numérique" et "L'investissement en agriculture saharienne", sont entre-autres thèmes à développer par les communications projetées lors de ce Salon, a-t-on fait savoir.

Ce Salon intervient dans le sillage de développement agricole que connaît la wilaya d'Ouargla ces dernières années en termes de développement de la céréaliculture irriguée qui n'a cessé de gagner de plus en plus de terrain dans la région, en sus des efforts de promotion de l'investissement en agriculture saharienne, a noté le président de la chambre de l'agriculture d'Ouargla, Moussa Hammani.

APS

ESPAGNE**Sept passeurs arrêtés après la mort de quatre migrants lors d'une traversée vers les Canaries**

La police espagnole a annoncé dimanche l'arrestation de sept passeurs soupçonnés d'avoir tué quatre migrants au cours d'une traversée en novembre avant que leur embarcation atteigne l'île d'El Hierro, dans l'archipel des Canaries.

Les sept personnes ont été arrêtées alors qu'elles se trouvaient dans un centre d'hébergement d'urgence sur l'île de Tenerife, a indiqué la Garde civile, dans un communiqué. Les mis en cause étaient "capitaines d'une embarcation arrivée au port de La Restinga, sur l'île d'El Hierro, le 3 novembre, avec à son bord 207 migrants et dans laquelle ils auraient assassiné quatre personnes deux jours avant d'atteindre les côtes canariennes", précise la Garde civile.

L'enquête a démarré suite aux témoignages des occupants de l'embarcation qui ont décrit la traversée comme "un véritable cauchemar".

Les investigations ont pu déterminer que la pirogue était initialement partie de la Gambie et avait fait une escale sur l'île sénégalaise de Bassoul, où la majorité des migrants était montée à son bord. Après trois jours de navigation,



trois des passeurs, chargés de maintenir l'ordre dans l'embarcation, ont décidé de prendre des mesures de représailles contre plusieurs migrants. D'après la Garde civile, l'un des occupants, "probablement affecté par la dureté du voyage, a eu un épisode de désorientation, ce qui a amené les trois capitaines à

le tenir pour responsable des malheurs du trajet, en lui infligeant de sévères coups ainsi qu'à ceux qui l'ont défendu".

En représailles, les passeurs "auraient décidé d'assassiner quatre d'entre eux pour effrayer le reste des migrants", poursuit cette source. Quatre des trois victimes ont été identifiées et leurs familles ont été informées de leur décès. Parmi le groupe de migrants qui a atteint les îles Canaries lors de cette traversée, l'un d'eux a dû être transféré à l'hôpital où il a été opéré après une blessure à la poitrine, qui pourrait être due à un coup de couteau, selon la police espagnole.

THAÏLANDE**Trois touristes tués dans l'incendie d'un hôtel**

Trois touristes étrangers sont morts et sept autres personnes ont été blessées dans l'incendie d'un hôtel situé dans un quartier animé de Bangkok, ont rapporté lundi les autorités de la capitale thaïlandaise.

L'incendie s'est déclaré dimanche soir à l'hôtel Ember près de la rue Khao San, appréciée des jeunes tou-

ristes. Une femme, dont la nationalité et l'âge n'ont pas été précisés dans l'immédiat, est décédée à l'hôtel tandis que deux hommes, non identifiés, sont morts à l'hôpital.

D'après les autorités de la métropole, cinq autres étrangers et deux Thaïlandais ont été blessés dans l'incendie, dont les causes n'ont pas été

dévoilées dans l'immédiat. Le gouverneur de Bangkok, Chadchart Sitipunt, a indiqué que les pompiers, parvenus à l'hôtel de six étages en l'espace de cinq minutes, avaient évacué environ 75 personnes.

Sur ses ordres, l'établissement a été fermé et le système d'alarme doit faire l'objet d'une enquête.

CORÉE DU SUD**Annulations en série pour la compagnie Jeju Air après le crash de l'un de ses appareils**

La compagnie aérienne sud-coréenne Jeju Air a annoncé lundi subir des annulations en série au lendemain du crash de l'un de ses appareils dans le sud-ouest du pays, causant la mort de 179 des 181 passagers.

"De dimanche minuit à 13H00 aujourd'hui (lundi 04H00 GMT, NDLR), le nombre de vols annulés est d'environ 68.000", a indiqué un responsable cité par des médias.

Environ 33.000 annulations concernent des vols domestiques et le reste sont des vols internatio-



naux, d'après cette source du transporteur low-cost.

"En raison de la situation actuelle, le taux d'annulation est légèrement

plus élevé que d'habitude.

Les nouvelles réservations restent toutefois stables", a déclaré lors d'une conférence de presse Song

Kyung-hoon, chef du département support de la compagnie.

A l'exception d'une hôtesse et d'un steward, tous les passagers du vol Jeju Air qui reliait Bangkok à l'aéroport de Muan dimanche ont été tués dans le crash, le plus meurtrier sur le sol coréen, selon le bilan définitif des secours.

Selon les autorités, la cause présumée du drame est une collision avec des oiseaux.

L'appareil a tenté un atterrissage d'urgence mais a percuté un mur en bout de piste et a pris feu.

ETHIOPIE**Au moins 66 morts dans un accident de la route**

Au moins 66 personnes sont mortes à la suite d'un accident de la route dans le sud de l'Ethiopie, a annoncé dimanche l'autorité sanitaire locale. Le Bureau de la santé de l'Etat de Sidama a déclaré sur Facebook qu'"un accident de la route avait coûté la vie à 66 personnes jusqu'à présent". La région de Sidama est si-

tuée à environ 300 km au sud de la capitale Addis Abeba.

Il a ajouté que quatre personnes étaient soignées à l'hôpital général de Bona. Des images floues diffusées par le Bureau de la santé montrent de nombreuses personnes entourant un véhicule, partiellement submergé par l'eau.

D'autres images partagées par le Bureau semblent montrer des corps, recouverts de bâches bleues, gisant sur le sol.

Le bureau a exprimé ses condoléances aux victimes de l'accident et a déclaré que de plus amples informations seraient communiquées dès qu'il les recevrait.

PORUGAL**Près de 3,5 tonnes de cocaïne saisies dans une cargaison de bananes**

Les autorités portugaises ont saisi près de 3,5 tonnes de cocaïne, dissimulées dans une cargaison de bananes en provenance d'Amérique latine, a annoncé lundi la police judiciaire.

La drogue a été saisie au cours d'une opération de police dans le port de Setubal, à une quarantaine de kilomètres au sud de Lisbonne, a expliqué aux médias portugais le coordinateur des investigations de la police judiciaire, Vitor Ananias.

La cocaïne était dissimulée dans des cartons de bananes entreposées sur plusieurs palettes transportées dans la cale d'un cargo assurant le transport régulier de fruits entre l'Amérique latine et le continent européen.

"Compte tenu du grand nombre de palettes de bananes transportées sur le navire, la détection de la drogue n'a été possible que grâce au travail long et minutieux des enquêteurs de la police", a précisé le communiqué de la police judiciaire.

D'après les informations recueillies par les policiers portugais, la drogue était destinée à plusieurs pays européens. Cette opération a été menée en coopération avec l'agence nationale britannique de lutte contre la criminalité, la National Crime Agency (NCA).

La police n'a procédé pour l'instant à aucune arrestation mais l'enquête se poursuit pour "rechercher les responsables" et les "remettre à la justice", a expliqué le responsable de la police portugaise à la chaîne de télévision CNN Portugal.

CLIMAT**Une violente houle s'abat sur l'ouest du continent sud-américain et fait trois morts**

Les côtes du Pérou, de l'Equateur et du Chili sont frappées par une houle d'une violence inhabituelle qui a fait au moins trois morts et entraîné la fermeture de la plupart des ports péruviens.

Les vagues atteignent plus de quatre mètres au Pérou et plus de deux mètres en Equateur, selon les autorités des deux pays.

Le secrétaire équatorien à la gestion des risques, Jorge Carrillo, a déclaré lors d'une conférence de presse qu'un "événement extrême" était en cours et a averti que des phénomènes similaires pourraient se produire à l'avenir. "Malheureusement, nous avons enregistré deux décès", tous deux dans la région de Manta, dans le sud-ouest de l'Equateur, a-t-il ajouté. Selon la marine chilienne, un homme de 30 ans est décédé dans le nord du Chili, sur une plage de la ville d'Iquique interdite à la baignade et qui faisait l'objet d'un avertissement de houle anormale en vigueur jusqu'à mardi. Au large du Pérou, 31 pêcheurs bloqués en mer ont quant à eux été secourus par la marine et emmenés dans la ville de Tumbes, dans le nord-ouest du pays, selon la presse locale. Au Pérou, 91 ports sur les 121 que compte le pays ont été fermés jusqu'à mercredi et l'accès aux plages est restreint, a annoncé le Centre national des opérations d'urgence (COEN) sur X. Selon l'avertissement émis vendredi par cette institution, le phénomène a commencé le 25 décembre, va durer jusqu'à mercredi et affecter progressivement différentes zones de la côte nord, centrale et sud du pays.

Les vagues ont endommagé des dizaines de bateaux de pêche artisanale et de commerces situés sur le front de mer, selon des images diffusées par les médias.

Les vagues ont également provoqué des inondations dans plusieurs villes côtières, faisant fuir les habitants.

APS

SANTÉ NUMÉRIQUE Organisation d'un hackathon le 23 et 24 janvier à Alger

Un hackathon dédié à la santé numérique (e-Santé), intitulé "Algiers Slush'D", aura lieu le 23 et 24 janvier 2025 à Alger, ont indiqué dimanche les organisateurs dans un communiqué.

Organisé sous le haut patronage du ministère de l'Economie de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises ainsi que du ministère de la Santé, l'événement réunira des innovateurs qui auront la tâche de travailler sur des projets portant sur l'amélioration de la communication en temps réel entre les professionnels de santé, l'optimisation des parcours hospitaliers ainsi que le renforcement du suivi des patients à distance, indique la même source. Ainsi, les porteurs de solutions dans ce domaine, souhaitant participer à cet événement, sont appelés à s'inscrire sur le site dédié à cet effet avant le 31 décembre, précisent les organisateurs soulignant que les candidats retenus bénéficieront de mentorat et de coaching pour développer leurs projets. L'e-Santé désigne l'utilisation des technologies numériques, telles que la télémédecine, les dossiers médicaux électroniques et les applications de santé, pour améliorer la gestion des soins et l'accès aux services de santé.

KHENCHELA Plus de 15.000 personnes vaccinées contre la grippe saisonnière (responsable)

Un total de 15.082 personnes ont été vaccinées contre la grippe saisonnière, dans la wilaya de Khenchela depuis le lancement à la mi-octobre de la campagne nationale de vaccination, a indiqué dimanche le directeur local de la santé.

L'opération a bénéficié à 5.623 personnes âgées de 65 ans et plus, 6.229 personnes atteintes de maladies chroniques, 120 femmes enceintes, 2.812 fonctionnaires du secteur de la santé, 138 voyageurs pour accomplir la Omra et 16 enfants atteints de maladies chroniques, a précisé à l'APS M. Zineddine El-Okbi.

La campagne se poursuit encore à travers les établissements sanitaires de la wilaya jusqu'à toucher toutes les catégories ciblées, selon la même source qui a précisé que le vaccin est gracieusement assuré au niveau des cliniques publiques et est proposé aussi par des officines conventionnées contre de l'argent qui est ensuite remboursé par la sécurité sociale.

Pas moins de 37 centres de vaccins fixes et 6 autres mobiles (destinés aux localités enclavées) ont été réservés par la direction de la santé pour cette campagne de vaccination qui s'inscrit dans le cadre des efforts de préservation de la santé publique et de protection des catégories les plus exposées aux risques de complications liées aux maladies saisonnières, selon la même source.

Le service de prévention de la même direction a reçu à la mi-octobre passé 18.500 doses de vaccin contre la grippe saisonnière distribuées ensuite aux établissements publics de santé de proximité des 21 communes de la wilaya, a-t-on indiqué.

M. El-Okbi a invité les personnes des catégories ciblées, notamment celles atteintes de maladies chroniques et les femmes enceintes à se rapprocher des établissements de santé publique et pharmacies pour se faire vacciner.

APS

OULED DJELLAL Coup d'envoi de journées médico-chirurgicales en gynécologie-obstétrique

Le coup d'envoi de journées médico-chirurgicales en gynécologie-obstétrique, organisées au sein de l'Etablissement public hospitalier (EPH) Ziane-Achour d'Ouled Djellal, dans le cadre d'un jumelage de cette structure avec le Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran, a été donné dimanche.



Le directeur de l'EPH d'Ouled Djellal, Salah Tiati, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, qu'au cours de cette manifestation, qui se poursuivra jusqu'au 31 décembre, une équipe médicale de 11 spécialistes de l'hôpital d'Oran effectuera, en collaboration avec des spécialistes de l'EPH, des examens et des interventions chirurgicales au profit de femmes souffrant de diverses affections au niveau de l'utérus, des seins et d'autres maladies affectant l'appareil génital féminin et nécessitant une intervention chirurgicale spécialisée.

De son côté, le Pr Djilali Boucif, spécialiste en chirurgie générale au CHU d'Oran, a souligné que les examens dont les médecins et les chirurgiens spécialistes ont eu à effectuer à l'EPH d'Ouled Djellal, ont laissé apparaître un grand nombre de cas de maladies "difficiles" comme le cancer du sein et les maladies de l'utérus. C'est pourquoi, a-t-il ajouté, 20 interventions chirurgicales ont été programmées pour la première journée de cette manifestation et 20 autres au cours de la deuxième journée. Par ailleurs, une journée de formation ci-

blant le personnel médical et paramédical de l'EPH d'Ouled Djellal sera organisée au dernier jour de cet événement médical, a-t-on précisé, annonçant d'autres journées médico-chirurgicales pour l'année prochaine (2025) afin de prendre en charge d'autres patientes et leur éviter de se déplacer vers des structures de santé éloignées de leurs lieux de résidence.

JUMELAGE INTER HÔPITAUX Plus de 140 interventions en chirurgie plastique et réparatrice effectuées à Ghardaia



Plus de 140 interventions en chirurgie plastique réparatrice ont été effectuées par une équipe médicale du centre hospitalo-universitaire de Douéra (Alger) à l'hôpital Brahim Trichine de Ghardaïa, a indiqué dimanche la Direction de la Santé et de la Population (DSP) de Ghardaïa.

Initié dans le cadre du jumelage inter-hôpitaux, ces interventions menées suite à des séquelles de brûlures (105 cas), ablation de tumeurs (16), tatouages (13), séquelles post-traumatique (4), pathologies congénitales (4) et 13 autres cas divers, ont été entreprises au terme d'une mission de qua-

tre jours par une pléiade de spécialistes sous la conduite du Pr Djaafar Bacha du service des grands brûlés au CHU de Douera, avec l'appui de praticiens locaux, précisé à l'APS le DSP, Ahmed Zenati.

L'objectif de ce jumelage médical est d'améliorer l'accès aux services de santé spécialisés pour les populations éloignées, palier au déficit en spécialistes dans les hôpitaux de la région et d'assurer une formation continue de leurs praticiens, a-t-il souligné en signalant que l'initiative est accompagnée de journées de formation et d'échange entre praticiens. Cette

mission a été "bénéfique" pour la prise en charge de nombreux enfants scolarisés souffrant de brûlure, de traumatisme, de malformation congénitale faciale durant ces vacances scolaires, signale-t-on à la DSP.

Pour de nombreux praticiens locaux, cette mission médicale contribue, outre à la prise en charge spécialisée des malades, à minimiser les risques et réduire les dépenses inhérentes aux évacuations sanitaires vers les établissements hospitaliers spécialisés du nord et à renforcer le rapprochement des services de santé des populations.

PALESTIN

ASSAUT DE L'HÔPITAL "KAMAL ADWAN" AU NORD DE GHAZA

De "graves crimes" ont été commis par l'armée d'occupation sioniste (Observatoire)

De "graves crimes" ont été commis par l'armée d'occupation sioniste contre des civils lors de l'assaut de l'hôpital "Kamal Adwan" et des zones environnantes dans le nord de la bande de Gaza, soutient l'Observatoire euro-méditerranéen des droits de l'Homme (Euro-Med Human Rights Monitor), affirmant avoir recueilli des "témoignages poignants" sur ces crimes.

Des crimes qui comprennent "des meurtres délibérés, des exécutions sommaires, ainsi que des agressions sexuelles et physiques contre des femmes et des filles des équipes médicales et des femmes déplacées dans le secteur", détaille-t-il.

Les unités de l'infanterie et des forces blindées sionistes avaient pris d'assaut l'hôpital "Kamal Adwan" et ses alentours vendredi, après des semaines de siège, de bombardements aériens et tirs d'artillerie, et d'attaques ciblées contre le personnel médical et technique travaillant dans l'hôpital.

Des attaques qui avaient mis à mal les capacités opérationnelles de l'hôpital en ciblant les générateurs d'électricité et les équipements de production d'oxygène. Selon les témoignages recueillis par l'équipe de terrain d'Euro-Med Monitor et publiés lundi, les forces sionistes ont notamment fait exploser des robots piégés près de plusieurs maisons habitées, provoquant leur effondrement et tuant les civils qui s'y trouvaient.

Les soldats de l'armée sioniste ont également exécuté sur place des civils, dont certains étaient blessés et d'autres portaient des drapeaux blancs.

Ces témoignages font état également de la détention par l'armée sioniste de "dizaines de femmes et de jeunes filles, les soumettant à de graves abus, ainsi qu'à des traitements dégradants portant atteinte à leur di-



gnité humaine". Les témoignages documentés par l'équipe d'Euro-Med Monitor, lors de la même agression, révèlent que "des infirmières, des patients et leurs compagnons à l'hôpital Kamal Adwan ont été soumis à des actes assimilables à des violences sexuelles".

"Les soldats sionistes ont forcé les femmes et les filles à retirer leurs vêtements sous les menaces, les insultes et les injures visant leur honneur. Plusieurs femmes et filles ont également déclaré avoir été harcelées sexuellement", ajoute l'Observatoire, affirmant, en outre, que les forces sionistes ont "évacué de force tous les habitants de la zone, les obligeant à fuir en dehors du gouvernorat du nord de Ghaza".

Au cours de cette opération, l'armée d'occupation a kidnappé des dizaines de personnes, y compris des membres d'équipes médicales et de services, comme le docteur Hossam Abu Sa-

fyieh, directeur de l'hôpital Kamal Adwan, et le journaliste Islam Ahmed.

Au cours de l'assaut, les forces d'occupation ont "détruit et brûlé la plupart des sections de l'hôpital Kamal Adwan après l'avoir frappé avec des obus", indique cette organisation, relevant que "plusieurs membres du personnel de l'hôpital ont été tués alors qu'ils tentaient d'éteindre des incendies dans l'une des sections de l'hôpital, qui a été complètement mise hors service".

LONG appelle, à ce titre, les organes compétents des Nations unies à "lancer une enquête immédiate" sur les crimes commis par l'armée sioniste lors de son assaut sur l'hôpital Kamal Adwan et ses environs.

Elle souligne la nécessité d'activer les mécanismes légaux pour "tenir responsables les auteurs de violations des droits de l'homme, y compris les insultes, les dirigeants politiques et les responsables

militaires impliqués dans de tels actes".

Le système international "a fait preuve d'une incapacité scandaleuse à respecter son engagement à protéger les civils et à mettre fin au génocide" que l'entité sioniste commet contre les Palestiniens à Gaza, déplore l'Observatoire, estimant que l'incapacité des Etats à remplir leurs obligations légales de mettre fin au génocide "les rend internationalement responsables de ces atrocités".

Euro-Med Monitor réitère, ainsi, ses appels à toutes les parties internationales et onusiennes concernées pour qu'elles agissent "immédiatement" afin de "remplir leurs obligations légales de mettre fin au génocide à Gaza, d'imposer un embargo complet sur les armes à l'entité sioniste, de le tenir responsable de tous ses crimes, et de prendre des mesures concrètes pour protéger les civils palestiniens".

Nord de Ghaza: la situation sanitaire et humanitaire s'est aggravée davantage pour la population palestinienne (MSF)

La situation sanitaire et humanitaire s'est aggravée davantage pour la population palestinienne après la destruction de l'hôpital "Kamal Adwan", dernier grand établissement qui était encore opérationnel au nord de l'enclave assiégée, a affirmé la coordinatrice d'urgence pour Médecins sans frontières (MSF) sur place, Amande Bazerolle.

L'accès aux soins de santé "n'existe plus" dans le gouvernorat de Ghaza-Nord, a déclaré cette humanitaire à la radio et télévision suisse (RTS).

"Nous n'y avons quasiment plus accès", a-t-elle ajouté, expliquant que les ghazaouis "n'ont plus de médicaments ni de ressources pour faire fonctionner les hôpitaux, de l'eau potable ou de l'essence pour les génératrices".

Témoin des attaques sionistes contre le système de santé ghazaoui,

qu'elle a jugé "délibérées", Amande Bazerolle a estimé que les insignes humanitaires "ne protègent plus".

"Que ce soit au Liban où à Ghaza, nous partageons toutes nos données avec les (forces sionistes). Et ça ne nous protège pas. Des hôpitaux dans lesquels nous étions présents ont été ciblés. Au Liban, c'est pareil. En dépit du partage de nos coordonnées GPS et de l'annonce préalable de nos mouvements quotidiens, on se voit quand même pris à partie", a-t-elle fustigé.

La mission de MSF, basée à al-Mawasi dans le sud de Ghaza, maintient quelques activités à Ghaza-City. Et dans le sud, où se concentre désormais la grande majorité de la population ghazaouie, soit quasiment deux millions de personnes, "la situation est également insoutenable", a-t-elle confié.

"Aujourd'hui, vu les conditions climatiques, on voit beaucoup de mala-

dies respiratoires dans nos centres de santé. Tout le monde vit sous tente, donc tout le monde a très froid. Trois bébés sont décédés d'hypothermie ces derniers jours. On voit aussi énormément de maladies de peau dues à un manque d'accès à l'eau.

Et beaucoup de gens victimes de maladies chroniques doivent consulter toutes les semaines, parce que l'approvisionnement en médicaments est extrêmement difficile, donc on ne peut pas se permettre de leur donner des réserves pour trop longtemps", a-t-elle ajouté.

De plus, les équipes de MSF doivent composer avec la menace permanente. Mi-décembre, elles ont été prises dans des tirs "très proches", a raconté le médecin humanitaire. "Les tirs continuent d'ailleurs ces derniers jours, à côté de nos structures et de celles du Comité international de la Croix-Rouge", a-t-elle déploré.

E

Amnesty International appelle l'entité sioniste à libérer les détenus Palestiniens travaillant dans le domaine de la santé

L'organisation de défense des droits humains Amnesty International a appelé l'entité sioniste à libérer les détenus Palestiniens travaillant dans le domaine de la santé, notamment le directeur de l'hôpital Kamal Adwan à Gaza, le Dr Hossam Abou Safiya, "immédiatement et sans condition".

"Nous sommes extrêmement préoccupés par le sort et le bien-être du Dr Hossam Abou Safiya, directeur de l'hôpital Kamal Adwan, qui a été arrêté par les forces (d'occupation sionistes) avec d'autres personnes lors d'un raid sur l'hôpital le 27 décembre.

Il doit être libéré immédiatement et sans condition", a souligné Amnesty International dans un communiqué publié dimanche soir.

"Depuis des mois, le Dr Abou Safiya est la voix du secteur de la santé décimé de Gaza, appelant à la protection de son hôpital et travaillant dans des conditions inhumaines, notamment après le meurtre de son fils", a-t-on ajouté. L'ONG a rappelé que le raid sioniste, le dernier d'une série d'attaques contre des établissements de santé dans le nord de Gaza au cours des deux derniers mois, a mis hors service Kamal Adwan, le dernier grand hôpital de la région.

"Depuis le début de son génocide contre les Palestiniens de Gaza, (l'entité sioniste) a détenu des centaines de professionnels de la santé palestiniens sans inculpation ni procès. (Ils) ont été soumis à la torture et à d'autres mauvais traitements et ont été détenus en secret", déplore Amnesty International.

L'organisation de défense des droits humains a souligné que l'entité sioniste "doit immédiatement libérer tous les Palestiniens détenus arbitrairement, y compris les professionnels de la santé", appelant la communauté internationale à agir pour mettre fin au génocide perpétré par les forces d'occupation contre les Palestiniens de Gaza.

50 détenus décédés dans les prisons sionistes depuis le 7 octobre

Pas moins de 50 détenus palestiniens sont décédés dans les geôles de l'occupation sioniste depuis le 7 octobre, à la suite de tortures, d'abus, de famine et de négligence médicale, selon les organisations en charge du dossier des prisonniers.

La commission des Affaires des prisonniers et le club des prisonniers palestiniens ont annoncé dans un communiqué commun la mort du détentu, Ashraf Mohammed Fakhri Abu Warda, de Gaza.

Il a été arrêté le 20 novembre 2023, et selon sa famille, il ne souffrait d'aucun problème de santé. Les organisations ont précisé qu'"avec la mort du détentu Abou Warda (51ans), le nombre de martyrs parmi les prisonniers et détenus dans les prisons sionistes a atteint 50, depuis le 7 octobre 2023".

Le nombre le plus élevé de l'histoire". Cette période est désormais considérée par les organisations comme "la plus sanglante de l'histoire du mouvement des prisonniers depuis 1967". Le communiqué souligne que la mort d'Abou Warda "n'est rien d'autre qu'une autre facette de la guerre de génocide".

La commission et le club ont appelé la communauté internationale à "prendre des mesures concrètes et efficaces afin de tenir les dirigeants sionistes responsables des crimes de guerre qu'ils continuent de commettre contre le peuple palestinien".

APS

Mardi 31 décembre 2024

HERPÈS LABIAL

Comment vous en débarrasser

Comme l'explique Fabien Guibal, dermatologue à l'Hôpital Saint Louis, l'herpès se manifeste cliniquement par une inflammation majeure de la muqueuse buccale et de nombreuses lésions péri-buccales, par exemple fièvre, ganglions et même impossibilité de se nourrir. Inévitablement, le virus va remonter le long du nerf sensitif jusqu'au ganglion correspondant, où il va rester «en sommeil» indéfiniment.

Sous l'effet d'un facteur déclenchant (UV, stress, fièvre, rétches, fatigue, chirurgie dentaire), le virus longe le nerf sensitif pour donner des lésions sur la peau (ou la muqueuse). L'apparition de l'herpès est précédée quelques heures auparavant par des signes du type démangeaison, picotements ou brûlures. L'herpès prend d'abord la forme d'un bouquet de petites vésicules qui explosent au bout de 48 heures en moyenne et deviennent sèches. Elles disparaissent en une dizaine de jours. La douleur est maximale au premier jour et diminue progressivement. Malheureusement, une fois dans l'organisme, le virus persiste et réapparaît sous forme de poussées plus ou moins fréquentes.

6 conseils pour lutter contre l'herpès

- Protégez vos lèvres du soleil avec un écran total
- Évitez les contacts physiques avec les personnes porteuses du virus actif
- Évitez de gratter la zone et de la



Aphte : limitez les risques



On ne connaît pas l'origine exacte des aphtes. En revanche, il existe certains facteurs qui favorisent la poussée de ces petites ulcérations de la bouche. Quelques conseils pour limiter les risques.

Evitez certains aliments

Pas de chance si vous adorlez les noix : elles seraient propices au développement des aphtes. Mais elles ne sont pas les seules. Les raisins secs, le miel, les amandes, le gruyère ou encore les agrumes, le tabac ou les épices, eux aussi, favoriseraient les poussées.

Prenez soin de votre bouche

- Lavez-vous les dents 3 fois par jour avec une brosse à dents souple.
- Si vous avez des dents ébréchées, prenez rendez-vous chez votre dentiste.

Elles peuvent irriter l'intérieur de votre bouche et favoriser l'apparition d'aphtes mais aussi retarder leur guérison en agrandissant les ulcérations.

- Évitez de parler en mangeant : vous évitez ainsi de vous mordre les joues. Ces pertes plates sont également des facteurs de risque.

Restez zen

Évitez le stress et le surmenage : il semblerait qu'eux aussi constituent un terrain favorable au développement des aphtes.

Quelles sont les causes des aphtes ?

- Le stress et la fatigue
- Une petite blessure ou des frottements à l'intérieur de la bouche en raison d'une prothèse dentaire mal mise, d'une dent abîmée,...

- La consommation d'aliments riches en histamine comme le fromage, les noix, l'ananas ou le chocolat peut causer des aphtes chez les personnes qui y sont hypersensibles.

Quand faut-il consulter ?
Le plus souvent, le conseil du pharmacien suffit. Mais il est conseillé de consulter si l'on est très gêné, si la lésion ne guérit pas au bout de 15 jours.

... Vos enfants sont jeunes et mettent souvent leurs doigts dans la bouche ? Veillez à ce que leurs ongles restent courts et propres. Vous limitez ainsi les bactéries.

... Si cas d'appareil dentaire, veillez à ce qu'il soit bien adapté : un appareil saillant peut favoriser les aphtes.

... Vitez le stress et le surmenage : il semblerait qu'eux aussi constituent un terrain favorable au développement des aphtes.

Une alimentation plus équilibrée pourrait sauver la planète

Réduire sa consommation de viande et opter pour une alimentation équilibrée seraient les solutions pour préserver la nature et continuer à nourrir la population, selon une nouvelle étude scientifique britannique. Pour limiter la production des gaz à effet de serre, il faut que la population ait une alimentation saine et équilibrée et qu'elle évite de gaspiller, selon une étude scientifique britannique publiée dans la revue scientifique Nature Climate Change. Le professeur Keith Richards de l'université de Cambridge (Royaume-Uni) a mené une étude pour comprendre comment limiter l'émission de gaz à effet de serre et limiter la pollution dans le monde. Si une agriculture mieux maîtrisée peut réduire en partie cette production, il semblerait que ce soit à la population de modifier son comportement alimentaire.

Des études scientifiques récentes montrent que l'amélioration du rendement ne sera pas suffisante pour répondre à la demande alimentaire mondiale prévue en 2050. Proposer une nouvelle expansion de la zone agricole ne sera donc pas nécessaire.

Surtout que l'agriculture est la principale source de la perte de la biodiversité dans le monde et un contributeur majeur au changement climatique et à la pollution.

Une alimentation équilibrée pour limiter la production des gaz à effet de serre

L'autre alternative proposée à l'intensification de la production des ressources accroises est une alimentation saine et équilibrée et une suppression du gaspillage alimentaire. Ces modifications sont en plus excellentes pour la santé et pour le poids. Les auteurs de l'étude suggèrent qu'une personne ne devrait consommer que deux portions de 85 g de viande rouge et 5 œufs par semaine, ainsi qu'une portion de volaille par jour.

« Ce n'est pas un plaidoyer pro-végétarien radical ; c'est un plaidoyer pour une consommation de viande en quantités raisonnables, dans le cadre d'un régime équilibré et sain », souligne le Dr Keith Richards, co-auteur de l'étude citée par le site Pourquoi Docteur. « En géranter mieux la demande, par exemple en se concentrant sur une éducation sanitaire, on parviendrait à un double bénéfice : garder une population en bonne santé et réduire les pressions à risque sur l'environnement. »

Les aphtes, ça guérit tout seul
VRAI...

... pour les aphtes banals. Les crèmes et gels anesthésiants locaux (type Xylocaine® ou Dynevan®) et les gels barrières à base d'acide hyaluronique (comme Bloxaphite® ou Hyalgel®) n'ont pas d'autre but que de calmer la brûlure. Et l'aphte guérit effectivement de lui-même en huit à dix jours. Évitez toutefois d'appliquer des acides forts, qui "brûlent" la lésion mais ralentissent sa cicatrisation !

DR PETER SMITH

Aphtes : conseils pour les éviter

Tout le monde en a eu, mais personne ne sait très bien pourquoi. Franchement banal, souvent bénin, l'aphte est à coup sûr douloureux. La bonne conduite pour les éviter.

À quoi les reconnaît-on ?

Les aphtes sont des ulcérations blanchâtres de la muqueuse buccale, bien rondes à bords nets et entourées d'une inflammation rouge vif. Pas contagieux pour deux sous, ils affectionnent certains endroits : la langue, le plancher buccal, les gencives, le palais ou l'intérieur des joues.

D'où viennent-ils ?

On ne le sait pas très bien. Sont-ils dus à un virus ou à une bactérie ? S'agit-il d'une réponse immunitaire aux germes (strep-to-coques) présents dans la bouche ? On a parlé de cause génétique dans le cadre des aphtes familiaux récidivants... Certains chercheurs évoquent même le rôle de carences en fer, en acide folique ou en vitamine B12.

Y a-t-il des facteurs déclencheurs ?

On sait que les bouleversements hormonaux (cycle menstruel, grossesse, ménopause...) favorisent l'apparition des aphtes, tout comme la baisse des défenses immunitaires (sida). Il en va de même pour un choc émotif, le stress ou certains aliments (gruyère, amandes...). Enfin, un aphte peut survenir inopinément pendant ou après certains traitements : aspirine, anti-inflammatoires, antibiotiques, certains anticoagulants et les médicaments contre le paludisme. Les substituts nicotiniques en gommes, en pastilles ou en comprimés sont également montrés du doigt, ainsi que les dentifrices trop riches en laurylsulfate (agent moussant).



Peut-on s'en débarrasser ?

Les aphtes de plus de 1 cm de diamètre, surtout récidivants, l'apparition simultanée de trois ulcérations ou plus, avec ou sans fièvre nécessitent de consulter son généraliste. Histoire de ne pas passer à côté d'un herpès ou d'une candidose (champignon). Les autres disparaissent en une dizaine de jours, sans médicament, mais non sans douleur. D'où l'intérêt des traitements locaux qui soulagent et accélèrent la cicatrisation. Outre l'élimination des éventuelles causes favorisantes, le plan d'attaque associe bains de bouche anti-septiques, produits cicatrisants (comprimés, gels ou sprays) et anesthésiques locaux.

Comment les éviter ?
D'abord, on ne traumatise pas sa bouche. En clair, on évite de se mordre les lèvres ou l'intérieur des joues, on se méfie des piercings et on fait ajuster le mieux possible appareils et prothèses dentaires. On se méfie aussi des aliments connus pour favoriser les poussées : noix et autres fruits secs, fraises, ananas, épices, gruyère, citron, crustacés...

Comment s'en débarrasser plus vite

On sait tous ce que sont les aphtes, enfin on croit le savoir. Pourtant, on les confond souvent avec d'autres lésions de la bouche ou même des infections oropharyngées... Chassons les idées reçues !

Les aphtes, on ne sait pas d'où ça vient FAUX

L'aphte est un trouble vasculaire. L'occlusion d'une artère nourricière et la perméabilité de ses parois induisent la nécrose d'une petite zone et une inflammation associée. Cela finit par faire un trou. C'est ça un aphte ! Plus l'artère est importante, plus la zone nécrosée est étendue, et plus l'aphte est gros. Il existe aussi une maladie (dite de Behcet) qui se manifeste par des aphtes buccaux et génitaux. Elle atteint surtout la population du pourtour méditerranéen et du Japon.



FAUX...

... quand il s'agit d'aphtes géants (3% des cas). Ceux-là nécessitent des traitements corticoïdes locaux ou généraux. Et lorsque les récidives se produisent plusieurs fois par mois, un traitement de fond peut être proposé pour espacer les crises (prescription de colchicine...).

Les aphtes ça saigne toujours un peu FAUX

Un aphte ne saigne jamais, puisque c'est un tissu en train de mourir. Un aphte qui saigne, c'est autre chose qu'un aphte ! De même si cela dure plus de quinze jours, ce n'est pas un aphte non plus. Certaines maladies auto-immunes (pemphigus) donnent des lésions qui y ressemblent et qui sont souvent soignées comme telles, en pure perte.

Tout ce qui brûle dans la bouche est un aphte FAUX

Pour beaucoup, les lésions buccales sont soit des aphtes, soit des mycoses. Or, il existe quantité de lésions qui peuvent être traumatiques, infectieuses, auto-immunes, allergiques, dues à des affections hémato-génétiques. Sans parler des cancers, indolores contrairement à l'aphte. Il arrive aussi que la muqueuse brûle et soit parfaitement saine, sans la moindre lésion. Il s'agit souvent dans ce cas de glossodynies (douleurs intenses sans plaie), dont le mécanisme reste mystérieux. Avec la collaboration du Dr Corinne Husson, dermatologue et du Dr Roger Kuffer, stomatopathologiste.

MAROC EN 2024

Corruption endémique et violation flagrante des libertés, sur fond de colère populaire croissante

Corruption galopante, violation flagrante des libertés et un trafic de drogue "florissant", telle est la situation au Maroc en 2024, sous le régime du Makhzen dont le seul souci est de mettre en œuvre ses agendas subversifs et de consacrer son idéologie coloniale, une conjoncture ayant provoqué la colère du peuple marocain, descendu dans la rue pour protester contre ces politiques entraînant le pays vers l'abîme.

En réalité, l'année 2024 n'a été qu'un épisode d'un long feuilleton de souffrances pour le peuple marocain, victime d'un régime qui profite de ses tourments et abuse de toutes les ressources de l'Etat rien que pour prolonger son pouvoir, accroître sa fortune, appauvrir son peuple et réprimer ses opposants par le fer et par le feu, en jouant toutes ses pires cartes pour "légitimer" son occupation du Sahara occidental, même en vendant son âme au diable.

"Politique et affaires: mélange des genres du Makhzen", une bannière sous laquelle le Maroc mène sa stratégie politique, pour s'accaparer avec ses alliés des plus grands marchés publics et vendre les structures publiques aux hommes d'affaires, faisant fi des mises en garde incessantes contre le danger de la corruption qui gangrène les rouages de l'Etat et les institutions publiques, en témoigne la majorité des rapports officiels sur le Royaume marocain qui s'enfonce, également, au classement de l'indice de perception de la corruption de Transparency International à cause de l'impunité.

Le Maroc a également connu ces derniers mois une forte augmentation du taux de chômage, qui a atteint 21,3%, sans compacter la faillite de centaines d'entreprises ou encore l'impact de la sécheresse, aggravé par le Makhzen qui persiste dans des cultures spéciales épuisant les ressources en eau au détriment de la sécurité hydrique de son peuple.

Qui plus est, le régime marocain s'est érigé, en 2024 avec son allié sioniste, en chef de file du



trafic de drogue, afin d'exécuter ses plans malveillants pour la déstabilisation du continent africain et le pillage de ses richesses outre le financement de son projet colonial en soutenant les décideurs pour servir ses propres intérêts contraires à la légalité internationale.

Dans une déclaration à l'APS, le journaliste marocain Ali Lahrouchi estime que l'année 2024 a prouvé, irréfutablement, que le makhzen est devenu une honte pour le peuple marocain, un régime, dit-il, ayant transformé le royaume en un protectorat sioniste et vendu la cause palestinienne, dénonçant, vigoureusement, le soutien officiel du Maroc au terrorisme sioniste.

Le même journaliste a également évoqué les scandales liés au trafic de drogue au Maroc, rappelant l'arrestation, sous la pression internationale, de petits narcotrafiquants impliqués dans l'affaire dite "Escobar du Sahara", une démarche visant à couvrir les grands barons du sérail makhzénien.

Bouillonement populaire face à l'autoritarisme du Makhzen

Se référant à une étude élaborée par l'Initiative mondiale contre le crime

organisé transfrontalier, Lahrouchi affirme que le régime marocain tire des profits colossaux de ce commerce illicite, précisant que la production annuelle de cannabis au Maroc dépasse les 700 tonnes, soit l'équivalent de 23 milliards USD, sans pour autant négliger la valeur financière inconnue des diverses autres drogues transitées par le Maroc, en provenance d'Amérique du Sud et d'Asie, grâce aux facilités, aides et protections dont bénéficient les contrebandiers de la part des autorités marocaines, qui encadrent le transport, la dissimulation et la protection de ces narcotrafiquants pour exporter leurs marchandises vers le reste du monde.

Sur le plan social, la vidéo consignant le transport d'une femme enceinte vers l'hôpital sur un cercueil, quelques jours avant la fin de l'année, témoigne de la tragédie que vit le peuple marocain, accablé par une flambe vertigineuse des prix, une détérioration du pouvoir d'achat et, pis encore, une privation des plus simples conditions de la vie digne.

Dans un paradoxe salissant, le régime marocain va jusqu'à exploiter les drames des victimes des catastrophes naturelles à

ttaire sans précédent, marquée par des déplacements massifs de populations".

Il a présenté "huit points majeurs" autour desquels se fondent son action, notamment la lutte contre le terrorisme et la restauration de l'intégrité territoriale la réponse à la crise humanitaire.

"Le gouvernement développera une industrie de défense capable d'assurer une autonomisation du pays en matière de logistique et d'équipements militaires", a noté le Premier ministre, ajoutant que son

gouvernement "continuera de renforcer la montée des forces combattantes et leur puissance de feu sur le théâtre des opérations tout en optimisant le dispositif de renseignement, afin de leur permettre d'intensifier les opérations de reconquête et de sécurisation du territoire national". Le président du Burkina Faso, Ibrahim Traoré, avait nommé le 7 décembre Rimtalba Jean Emmanuel Ouédraogo au poste de Premier ministre, remplaçant Apollinaire Joachim Kyélém de Tambéla.

SOUUDAN

Le gouvernement rejette un rapport de l'ONU sur la propagation de la famine dans le pays

Le gouvernement soudanais a rejeté dimanche un rapport soutenu par les Nations Unies ayant déterminé que la famine s'était propagée dans cinq régions du pays après 20 mois de conflit opposant l'armée gouvernementale aux Forces de soutien (FSR).

Dans son dernier rapport publié mardi dernier, le système de classification intégrée de la sécurité alimentaire (IPC), utilisé par les agences de l'ONU, a déclaré que 638.000 personnes sont désormais confrontées à des niveaux de faim catastrophiques, et que 8,1 millions de personnes supplémentaires sont au bord de la famine.

Le gouvernement "rejette catégoriquement la description de la situation au Soudan par l'IPC comme une famine", selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères, qualifiant le rapport d'"essentiellement spéculatif".

Le gouvernement affirme aussi que l'IPC n'avait pas eu accès aux dernières données sur le terrain et n'avait pas consulté l'équipe technique du gouvernement sur la version finale avant publication.

Récemment, l'ONG International Rescue Committee (IRC) avait affirmé dans un rapport sur les situations d'urgence en 2023 que le Soudan traverse la "pire crise humanitaire jamais enregistrée".

Le conflit en cours depuis avril 2023 a fait, par ailleurs, des dizaines de milliers de morts et plus de 12 millions de déplacés.

A travers le pays, près de 25 millions de personnes, soit environ la moitié de la population, sont confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë, selon les Nations unies.

SÉNÉGAL

Fermeture prochaine de toutes les bases militaires étrangères (Sonko)

Le Premier ministre sénégalais Ousmane Sonko a confirmé vendredi la décision de fermer toutes les bases militaires étrangères dans le pays. M. Sonko a indiqué lors de son discours de politique générale au Parlement que cette décision reflétait la détermination de Dakar de renforcer la souveraineté nationale et de réorienter la politique de défense du pays.

Selon le portail Senego, le Premier ministre a fait savoir que la décision avait été prise à l'initiative du président Bassirou Diomaye Faye qui a déjà évoqué ce sujet il y a quelques jours.

Le Sénégal abrite trois sites militaires français où sont déployés près de 300 soldats.

BÉNIN

Trois terroristes présumés "neutralisés" dans le nord du pays (médias)

Les Forces de sécurité et de défense béninoises ont neutralisé trois terroristes présumés et saisi d'importants matériels de guerre dans la nuit du jeudi à vendredi dans le nord-est du Bénin, ont rapporté les médias locaux.

D'après le site d'actualités Banouto et le quotidien Le Matinal, l'armée béninoise a mené cette opération militaire à Yanpogou-Baraka, localité de la commune de Banikoara dans le nord-est du pays.

Cette opération, qui s'inscrit dans un cadre plus large de l'opération Mirador mobilisant plusieurs milliers de soldats pour surveiller et sécuriser les zones frontalières, a pu "neutraliser" trois terroristes et récupérer d'importants matériels de guerre et des motos, selon les mêmes sources.

APS

BURKINA FASO

Le Premier ministre Jean Emmanuel Ouédraogo investi par le parlement

Le Premier ministre du Burkina Faso, Rimtalba Jean Emmanuel Ouédraogo, a été investi vendredi soir, par l'Assemblée législative de transition après sa déclaration de politique générale.

Il a été voté vendredi à l'unanimité par les 71 députés siégeant dans l'Assemblée législative de transition. Lors de son discours devant le parlement et de la phase des questions-réponses, le Premier ministre a reconnu que "la crise sécuritaire que traverse le Burkina Faso a engendré une situation humani-

PALESTINE

Agression sioniste contre Ghaza : la communauté internationale a perdu toute crédibilité (MAE palestinien)

Le ministère palestinien des Affaires étrangères a affirmé dimanche que le silence de la communauté internationale sur la poursuite des massacres de l'entité sioniste dans la bande de Ghaza, depuis le 7 octobre 2023, lui a fait perdre toute crédibilité auprès du peuple palestinien quant à sa capacité à mettre un terme à la machine de guerre sioniste.



"L'inaction de la communauté internationale et le double standard adopté par cette dernière quant à l'application des résolutions internationales ont anéanti toute crédibilité en cette dernière auprès du peuple palestinien quant

à sa capacité à mettre fin à l'agression génocidaire contre la bande de Ghaza", a indiqué la diplomatie palestinienne dans un communiqué repris par l'agence de presse Wafa.

Le ministère a fait remarquer, dans le même contexte, que l'atti-

tude de la communauté internationale est désormais la principale raison de la fuite en avant de l'entité sioniste dans sa lâche entreprise meurtrière contre les Ghazaouis, "en les soumettant à la famine, au déplacement forcé, au froid et aux épidémies". Il a noté, à cet égard, qu'en optant pour cette posture, la communauté internationale est "complice" des crimes de l'entité sioniste et par conséquent elle assume au même titre que l'occupant sioniste l'entièr responsabilité de ce qui se passe au peuple palestinien à Ghaza. Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 45.514 martyrs et 108.189 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué dimanche les autorités palestiniennes de la santé.

Nord de Ghaza: la situation sanitaire et humanitaire s'est aggravée davantage pour la population palestinienne (MSF)

La situation sanitaire et humanitaire s'est aggravée davantage pour la population palestinienne après la destruction de l'hôpital "Kamal Adwan", dernier grand établissement qui était encore opérationnel au nord de l'enclave assiégée, a affirmé la coordinatrice d'urgence pour Médecins sans frontières (MSF) sur place, Amande Bazerolle.

L'accès aux soins de santé "n'existe plus" dans le gouvernorat de Ghaza-Nord, a déclaré cette humanitaire à la radio et télévision suisse (RTS).

"Nous n'y avons quasiment plus accès", de même que l'OMS ou le CICR, a-t-elle ajouté, expliquant que les ghazaouis "n'ont plus de médicaments ni de res-

sources pour faire fonctionner les hôpitaux, de l'eau potable ou de l'essence pour les génératrices".

Témoin des attaques sionistes contre le système de santé ghazaoui, qu'elle a jugé "délibérées", Amande Bazerolle a estimé que les insignes humanitaires "ne protègent plus".

"Que ce soit au Liban où à Ghaza, nous partageons toutes nos données avec les (forces sionistes). Et ça ne nous protège pas. Des hôpitaux dans lesquels nous étions présents ont été ciblés. Au Liban, c'est pareil. En dépit du partage de nos coordonnées GPS et de l'annonce préalable de nos mouvements quotidiens, on se voit quand

même pris à partie", a-t-elle fustigé. La mission de MSF, basée à al-Mawasi dans le sud de Ghaza, maintient quelques activités à Ghaza-City. Et dans le sud, où se concentre désormais la grande majorité de la population ghazaouie, soit quasiment deux millions de personnes, "la situation est également insoutenable", a-t-elle confié.

"Aujourd'hui, vu les conditions climatiques, on voit beaucoup de malades respiratoires dans nos centres de santé. Tout le monde vit sous tente, donc tout le monde a très froid. Trois bébés sont décédés d'hypothermie ces derniers jours. On voit aussi énormément de maladies de peau dues à un manque d'accès à

l'eau. Et beaucoup de gens victimes de maladies chroniques doivent consulter toutes les semaines, parce que l'approvisionnement en médicaments est extrêmement difficile, donc on ne peut pas se permettre de leur donner des réserves pour trop longtemps", a-t-elle ajouté.

De plus, les équipes de MSF doivent composer avec la menace permanente.

Mi-décembre, elles ont été prises dans des tirs "très proches", a raconté la médecin humanitaire.

"Les tirs continuent d'ailleurs ces derniers jours, à côté de nos structures et de celles du Comité international de la Croix-Rouge", a-t-elle déploré.

Ghaza: les déplacés souffrent de conditions tragiques en raison de la pluie et des tempêtes

Les personnes déplacées de force dans la bande de Ghaza, ravagée par une agression sioniste dévastatrice, souffrent de conditions tragiques en raison de la pluie et des tempêtes, et les capacités pour les aider ne sont pas suffisantes, ont rapporté des médias.

La municipalité de Ghaza a déclaré à des médias que "les personnes déplacées à Ghaza souffrent de conditions tragiques et qu'il n'y a pas suffisamment de capacités pour les aider, alors que la ville est témoin d'une grave dépression atmosphérique entraînant des pluies et des tempêtes". Les services municipaux ont souligné en outre que "les opérations de drainage des eaux pluviales et d'assainissement sont compliquées en raison des dégâts massifs causés aux réseaux d'égouts", appelant les organisa-

tions internationales à "intervenir pour alléger les souffrances des populations et leur fournir un minimum de services".

Lundi matin, le nombre de décès dus au froid extrême parmi les personnes déplacées dans les tentes s'élève à 7 martyrs, et ce chiffre "risque d'augmenter en raison des conditions tragiques dans lesquelles vivent les déplacés, dont les maisons ont été détruites par l'occupation", ont mis en garde des organisations et les autorités palestiniennes.

Le bureau des médias de Ghaza a, de son côté, mis en garde contre "le danger de l'arrivée de dépressions météorologiques, de la saison hivernale et des vagues de gel, coïncidant avec la réalité tragique que vit le peuple palestinien, soumis aux massacres, à l'extermination et

à la destruction de ses maisons et de ses biens vitaux".

Dans ce contexte, la responsable des urgences de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), Louise Waterridge, a déclaré que "plus de deux millions de personnes sont toujours piégées dans des conditions horribles à Ghaza et privées de leurs besoins fondamentaux".

La principale chargée de communication du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) à Ghaza, Rosalia Bolin, a, pour sa part, mis en garde contre la situation difficile dans la bande de Ghaza avec l'arrivée de l'hiver, soulignant que "les enfants ont froid, alors que beaucoup d'entre eux portent encore des vêtements d'été".

CORÉE DU SUD

Les enquêteurs demandent un mandat d'arrêt contre le président déchu



Les enquêteurs sud-coréens ont indiqué lundi avoir demandé à la justice d'émettre un mandat d'arrêt visant le président déchu Yoon Suk Yeol pour sa tentative ratée d'imposer la loi martiale, qui a plongé le pays dans une grave crise politique.

Les services d'enquête ont déposé leur demande auprès d'un tribunal de Séoul, ont-ils précisé dans un communiqué alors que le président, sous le coup d'une procédure de destitution, a refusé dimanche pour la troisième fois de se présenter à un interrogatoire.

PRÉSIDENTIELLE EN CROATIE

Le sortant Milanovic affrontera son rival au second tour

Le président croate sortant, Zoran Milanovic devra affronter, dans deux semaines, le candidat des conservateurs au pouvoir, Dragan Primorac, a annoncé dimanche la Commission électorale.

M. Milanovic, dont la candidature a été soutenue par le Parti social-démocrate (SDP), arrive largement en tête du premier tour du scrutin avec 49,20% des voix, devant M. Primorac, le choix de 19,43% des électeurs, selon les résultats officiels basés sur le comptage des bulletins dans près de 99% des bureaux de vote. A la surprise générale, un sondage sortie des urnes avait donné le président sortant vainqueur dès le premier tour.

ETATS UNIS

L'ancien président américain Jimmy Carter est mort à l'âge de 100 ans



L'ancien président américain Jimmy Carter est décédé dimanche à l'âge de 100 ans chez lui en Géorgie (sud), a annoncé sa fondation.

Retiré de toute vie publique, le démocrate, 39e président des Etats-Unis qui n'a fait qu'un mandat (1977-1981), prix Nobel de la paix, bénéficiait de soins de fin de vie à domicile depuis février 2023.

Sa dernière apparition fut pour assister aux obsèques de son épouse Rosalynn en novembre 2023. Il était le plus vieux président américain encore en vie.

APS

17^e Fntp Entrée en compétition du spectacle "Ath'Thaïroun, Arezki Oulbachir" du T.R.Constantine

Le Théâtre régional de Constantine "Mohamed-Tahar-El Fergani" est, à son tour entré dimanche à Alger, en compétition du 17e festival national du Théâtre professionnel (Fntp), avec le spectacle, "Eth'thaïroun (les révoltés), Arezki Oulbachir", devant un public nombreux.



Popnée historique qui met en avant le personnage légendaire d'Arezki Oulbachir (1857-1895), figure emblématique des révoltes populaires du XIX^e siècle, le spectacle, mis en scène par Karim Boudchiche sur un texte de Djallal Khechab a été accueilli au TNA et programmé à l'occasion des célébrations du 70^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération.

Près de 90 mn durant, l'épopée "Eth'thaïroun, Arezki Oulbachir" dépeint le combat acharné des familles algériennes durant la période de l'après résistances populaires contre l'occupant français au XIX^e siècle, mettant sous les projecteurs, des héros hors du temps, dont on parle peu ou pas du tout.

Dans la région de la Grande Kabylie, Arezki Oulbachir et sa famille, ainsi que les habitants du village ont tellement subi l'injustice et à la persécution des colonisateurs français, qu'ils se sont vus

constraint de former un groupe de moudjahidines et de monter au maquis. Sur son chemin vers le maquis, il rencontrera les frères Abdoun et, ensemble, ils formeront une force redoutable qui va faire subir à l'ennemi d'énormes pertes.

Occupant tous les espaces de la scène, et entretenant des échanges au rythme ascendant et soutenu, les comédiennes et les comédiens ont su porter la densité du texte et incarner ses personnages.

Servi par une trentaine de comédiens, le spectacle a réuni trois générations d'artistes, parmi lesquels, le grand, Abdellah Hamlaoui (85 ans), Amar Thairi, Rabie Oudjaout, Oussama Boudchiche, Najla Tarli, Atika Belezma, Ramzi Labiod, Said Boulmerka, El Hadi Guira, Racha Saadallah et Mohamed Tahar Zaoui, dans le rôle du narrateur.

La scénographie, œuvre de Boukari Hebbal s'est basée sur la mise en valeur de la terre et de l'olivier soumis à un éclairage judi-

cieux qui a créé les atmosphères adéquates à chacune des situations du spectacle.

La bande son et musique, signée Bensalah Zekri, a également été d'un apport hautement favorable à la trame, avec notamment, une illustration au fait des chorégraphies de combat de Riadh Beroual et des tableaux suggérés.

Dans la solennité de l'instant, le public, tenu en haleine, a savouré tous les moments du spectacle, applaudissant longtemps les artistes à l'issue de la représentation.

Ouvert le 20 décembre dernier, le 17^e Fntp prend fin lundi, après avoir mis en concurrence 19 représentations, présenté plusieurs spectacles hors compétition et des animations de rue, programmé plusieurs conférences en lien essentiellement avec les célébrations du 70^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération et organisé des Masters Class au profit de jeunes apprenants.

Le théâtre régional de Naâma entre en compétition avec son premier spectacle "Sous les décombres"

La pièce "Sous les décombres", une tragédie sur la résilience des Palestiniens face à l'occupant sioniste et le devoir d'entretenir et transmettre la lutte aux générations futures jusqu'à la libération de leurs territoires, est entrée mercredi à Alger en compétition officielle du 17^e Festival national du théâtre professionnel (Fntp).

Première production du théâtre régional de Naâma, qui marque également sa première participation au Fntp, ce spectacle mis en scène par Laid Benamar sur un texte d'Anouar Ismailah, restitué en 80 mn, la tragédie des habitants de Ghaza, à travers la résilience d'une famille palestinienne en proie aux bombardements barbares de l'armée d'occupation sioniste.

Rendu par des comédiens, issus de plusieurs théâtres régionaux, celui de Naâma notamment, le spectacle s'est basé sur une trame qui raconte l'histoire d'Abdellah, un jeune journaliste qui s'est donné pour mission de rapporter fidèlement les souffrances de ses compatriotes palestiniens, enfermés dans les camps, sans aucune ressource après avoir tout perdu.

Abou Abdellah, son père, ne partageant pas la même vision avec son fils sur les méthodes d'entretien de la lutte, mène un combat d'une toute autre nature consistant dans la protection de manuscrits historiques sur la Palestine, des documents hautement importants témoignant de l'appartenance des territoires occupés au seul et unique peuple palestinien autochtone.

Cependant, la visite d'une journaliste américaine en possession de documents secrets, révélant des complots qui se tramant contre le peuple palestinien, vient changer le cours des événements, au moment où (le même) Abdellah, qui a accordé l'hospitalité à sa

conseur américaine, est entré, une fois de plus, en désaccord -pour les motifs habituels- avec son père.

Ce militarisme familial, microcosme de la société palestinienne, a valu à Abou Abdellah et sa famille, d'être surveillés et persécutés par les services de renseignements sionistes, alertés par la présence de la journaliste américaine.

La succession des situations conflictuelles va conduire à un affrontement physique et intellectuel, traduit par une mise en scène "aboutie" qui a révélé tous les antagonismes.

Les comédiens ont porté un texte "narratif" dense, nourri d'une vision dramaturgique qui vise à provoquer l'éveil chez le spectateur, mettant en lumière les non-dits de manière suggérée par le jeu et la gestuelle des comédiens qui ont occupé tous les espaces de la scène.

Les conflits en progression ascendante, ont puisé leur intensité des désaccords idéologiques internes et, à des teneurs diverses, de la lutte menée de différentes manières par les factions palestiniennes face à l'abjection et la barbarie de l'occupant sioniste.

La bande musicale a brillamment traduit les atmosphères monotones et tragiques endurées par les Palestiniens dans les camps, mettant en avant leur détresse et leur résilience à entretenir la lutte de manière à la transmettre aux générations futures jusqu'à l'indépendance entière et totale de leur territoire.

Ouvert le 20 décembre, le 17^e Fntp se poursuit jusqu'au 30 du mois en cours avec 19 représentations en compétition, en plus d'autres pièces hors compétition programmées à la salle Hadj-Omar (TNA), au Théâtre municipal d'Alger-centre et à la Place Mohamed-Touri, pour les spectacles de rue.

APS

CARAVANES DE LA MÉMOIRE Des spectacles artistiques variés à la maison de la culture de Mascara

Des spectacles artistiques variés ont été présentés, mercredi soir, à la maison de la culture "Abi Ras Ennaciri" de Mascara, au grand plaisir du public présent, dans le cadre de la manifestation nationale "Caravanes de la mémoire", organisée par l'Office national de la culture et de l'information. La manifestation, organisée en collaboration avec les directions de la culture et des arts des wilayas de Mascara, Médéa, Tissemsilt, Tiaret et Saïda, a proposé aux enfants une série d'activités créatives, éducatives et de sensibilisation, ainsi que des spectacles de magie animées par les troupes "Badro" de Médéa et de "Bouchentouf Abderrahmane" de Tiaret, ainsi que les associations "Jeunesse de la quatrième génération" et "Littérature et arts" de Mascara. Le public a également apprécié les chants patriotiques et engagés interprétés par les chanteurs Chirine Ababsa, Yahia El Khenchli et Abdelrahmane El Azzabi, alors que les chanteurs Seif Eddine Houdane, Cheb Nabil, Samir Mansouri et d'autres l'ont gratifié de morceaux de genres musicaux variés, notamment El Wahani, le moderne et le populaire.

A noter que cette tournée artistique et culturelle a pour objectifs de marquer les festivités de célébration du 70^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération, de faire découvrir au public la diversité des genres du patrimoine musical algérien et de mettre en exergue de jeunes talents artistiques, selon le directeur régional de la culture et des arts, Abdelghani Rezifi. Ces caravanes culturelles nationales ont parcouru les wilayas de Médéa, Tissemsilt, Tiaret, Saïda et Mascara du 21 au 25 décembre courant.

CINÉMA Mufasa et Sonic se disputent la première place au box-office nord-américain

Le légendaire Mufasa, père du Roi Lion Simba, et le célèbre hérisson Sonic se disputent cette semaine de Noël la première place au box-office nord-américain, selon les estimations dimanche du cabinet spécialisé Exhibitor Relation. Les deux films d'animation des géants Disney et Paramount sont en tête du classement aux Etats-Unis et au Canada depuis le 23 décembre.

Le long-métrage hyperréaliste "Mufasa: Le Roi Lion" de Disney, qui revient sur la vie du père de Simba, s'impose en première position sur la période des cinq jours - du mercredi de Noël à dimanche - avec des recettes estimées à 63,8 millions de dollars.

"Sonic 3, le film" des studios Paramount talonne le roi de la savane avec 59,9 millions de dollars enregistrés sur ces cinq jours. Mais le hérisson bleu le devance sur le week-end traditionnel - de vendredi à dimanche - avec 38 millions contre 37,1 millions.

Dans l'ensemble, ce week-end de fin d'année a généré des chiffres "importants, bien que sans record", analyse David Gross, un expert du secteur.

"Les sept prochains jours devraient être excellents", prédit-il. Le film "Nosferatu", tout juste sorti, les suit sur le podium. Cette fable gothique met en scène l'actrice et mannequin Lily-Rose Depp en jeune femme prisonnière de l'emprise d'un vampire.

Le film, dans lequel on retrouve également les acteurs Nicholas Hoult et Willem Dafoe, cumule 40,3 millions de dollars sur les cinq jours dont plus de 21 millions sur le week-end. Un "début remarquable pour un nouveau film d'horreur", selon David Gross.

Il est suivi de "Wicked", adaptation sur grand écran de la célèbre comédie musicale de Broadway sur l'univers du "Magicien d'Oz". La comédie, récemment entrée dans la course pour les Golden Globes, a engrangé plus de 31,7 millions de dollars en cinq jours.

Le dessin animé "Vaiana 2" de Disney, qui signe le retour de l'héroïne polynésienne, figure lui en cinquième position, avec environ 28,3 millions de dollars de recette depuis le 25 décembre.

Voici le reste du top 10:

6. "Un parfait inconnu" (23,2 millions depuis le 25 décembre / 11,6 millions sur le week-end)
7. "Babygirl" (7,2 millions / 4,4 millions)
8. "Gladiator II" (5,9 millions / 4,2 millions)
9. "Homestead" (5,3 millions / 3,2 millions)
10. "The Fire Inside" (4,3 millions / 2 millions).

PUBLICITÉ

2024

L'UNESCO inscrit "le costume féminin de cérémonie dans le Grand Est algérien" et "le henné" sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité

L'année 2024 a été marquée, dans le domaine du patrimoine culturel, par l'inscription de deux (2) nouveaux éléments algériens par l'UNESCO sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, avec le classement du "costume féminin de cérémonie dans le Grand Est algérien" ainsi que "le henné", dossiers présentés par l'Algérie en commun avec d'autres pays arabes.



Début décembre, le Comité intergouvernemental de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a validé l'inscription du dossier de l'Algérie "Costume féminin de cérémonie dans le Grand Est algérien". Savoirs et savoir-faire associés à la confection et à la parure de la Gandoura et de la Melehfa", sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, et ce, lors de sa 19e session tenue à Asuncion (Paraguay).

Cette inscription vient couronner les efforts des chercheurs algériens relevant des établissements sous tutelle du ministère de la Culture et des Arts, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale globale de protection et de valorisation du patrimoine culturel matériel et immatériel de l'Algérie, qui fait partie de la mémoire et du patrimoine de l'humanité tout entière.

Les éléments inclus dans ce dossier sont "un exemple du patrimoine algérien vivant", qui se manifeste par la fabrication du costume féminin dans le Grand Est algérien, les parures qui sont associées et la manière de le porter lors des célébrations organisées à différentes occasions, et qui se transmet, au fil du temps, à travers les générations".

Le dossier inclut plusieurs éléments, à l'instar de la "Gandoura", la "Melehfa", le "Caftan", le "Quat", le "Quwyet", le

"Lhef", la "Chachia", le "Seroual", "Dekhila", "Louga", "Elmendil", et "Elzham", tous brodés, coiffés et parés de bijoux tels que "Chachia besoltani", "Eljbine", "Khit-errrouh", "boucles d'oreilles - Mnaguech", "Mechref", "Mekhbet", "Skhab", "Msayess" et "Khelkhal".

Il s'agit de : "T'Ahellil du Gourair" (2008), "les rituels et les savoir-faire artisanaux associés à la tradition du costume nuptial de Tlemcen" (2012), le pèlerinage annuel au mausolée de Sidi Abd el-Qader Ben Mohammed dit "Sidi Cheikh" (2013), le rituel et les cérémonies de la Sebeiba dans l'oasis de Djant" (2014), le Shuâa, pèlerinage annuel à la zawiya Sidi El Hadj Bel-kacem, Gourara" (2015), "les savoirs et savoir-faire des mesureurs d'eau des foggaras ou aiguadiers du Touat-Tidikelt" (2018), ainsi que "le râï, chant populaire de l'Algérie" (2022).

Il s'ajoutent également d'autres éléments partagés avec des pays arabes et africains, inscrits sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, à savoir : "Pratiques et savoirs liés à l'Imzad des communautés touarègues de l'Algérie, du Mali et du Niger" (2013), "Savoirs, savoir-faire et pratiques liés à la production et à la consommation du couscous" (2020), "la Calligraphie arabe" (2021) et "Arts, savoir-faire et pratiques associés à la gravure sur métal" (2023).

APS

EPE - Algérie Télécom - Spa
Direction Générale
NIF : 000216001808337
Division Achats, Moyens & Patrimoine
Direction Administration Des Marchés

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°47/AT/DG/DAMP/DAM/2024 « Relance »

Le présent avis d'appel d'offres national et international ouvert avec exigence de capacités minimales est relancé suite à l'infructuosité de l'appel d'offres national et international ouvert avec exigence de capacités minimales N°29/AT/DG/DAMP/DAM/2024 pour :

« MODERNISATION DE LA SOLUTION DNS CACHE D'ALGERIE TELECOM, Y COMPRIS LA FORMATION, SUPPORT TECHNIQUE ET MAINTENANCE »

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

Le présent appel d'offres national et international ouvert avec exigences de capacités minimales, s'adresse aux Editeurs et/ou constructeur et/ou intégrateurs de solution DNS Cache ayant :

- Une (01) référence de déploiement d'une solution DNS Cache ou toute autre solution IT de niveau classe opérateur au profit d'opérateurs de télécommunications, durant les cinq (05) dernières années (2019, 2020, 2021, 2022, 2023), sur présentation de toute attestation délivrée et validée par le client (attestation de service fait et/ou PV de réception provisoire avec la mention obligatoire (sans réserve) et/ou PV de réception définitive et/ou attestation de bonne exécution).

Trois (03) références portant sur la solution DNS Cache proposée parmi celles-ci, deux (02) doivent provenir d'un/de pays autre(s) que celui d'origine du propriétaire de la solution proposée, appuyées par des attestations de bonne exécution ou procès-verbaux de réception provisoire sans réserves ou procès-verbaux de réception définitive ou attestations service fait sans réserve.

NB :

- La qualité des soumissionnaires doit être justifiée par tout document probant.
- Les documents relatifs à l'éligibilité rédigés en langue étrangère doivent être accompagnés d'une traduction en langue arabe et/ou française faite par un traducteur officiel.
- Les Intégrateurs doivent disposer des attestations de partenariat éditeur en cours de validité (au moment de la soumission) délivrées par les éditeurs et/ou constructeur de la solution proposée.
- La mention « sans réserve » n'est pas obligatoire au niveau des documents présentés.

N.B : La constitution en regroupement momentané d'entreprises est autorisée conformément aux conditions définies à l'article 05 du présent cahier des clauses générales administratives (CCAG).

Les représentants des entreprises intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, accompagnés du cachet de l'entreprise à l'adresse ci-après :

Direction Générale d'Algérie Télécom
Division Achats, Moyens & Patrimoine
Direction Administration Des Marchés
Département Gestion et Suivi Des Commissions
Service Lancement Des Appels D'offres
Route Nationale n°5 Cinq Maisons Mohammadia
- Alger - Algérie

Contre le versement d'un montant de **dix mille dinars (10 000,00 DA)**, non remboursable, ou sans équivalent en devise pour les sociétés étrangères, représentant les frais de documentation et de regraphie.

Le paiement se fera auprès de la banque BNA Agence 648 el Mohammadia (au niveau du siège de la Direction Générale d'Algérie Télécom), représentant les frais de documentation et de regraphie par versement aux comptes bancaires :

Compte en dinars : N°001 00648 0300 000 001/42

Compte en devise (EURO) : N°001006480310000001/08

Compte en devise (DOLLARS) : N°001006480310000002/05

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant dûment mandaté à cet effet.

PRESENTATION DES OFFRES :

Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière doivent être insérés dans des enveloppes séparées et fermées indiquant sur chaque enveloppe la dénomination de l'opérateur économique la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que sur chaque pli correspondant, la mention « DOSSIER ADMINISTRATIF », « OFFRE TECHNIQUE », « OFFRE FINANCIÈRE ».

1. Le dossier administratif comprend un (01) original plus le dossier en format électronique inséré dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention "dossier administratif"

2. L'offre technique comprend un (01) original plus l'offre en format électronique insérée dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention "offre technique"

3. L'offre financière comprend un (01) original plus l'offre en format électronique insérée dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention "offre financière"

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire, comportant uniquement les mentions suivantes :

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES AT/DG/DAMP/DAM/N°47/2024 « Relance »
« MODERNISATION DE LA SOLUTION DNS CACHE D'ALGERIE TELECOM, Y COMPRIS LA FORMATION, SUPPORT TECHNIQUE ET MAINTENANCE »
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

Direction Générale d'Algérie Télécom
Direction Administration Des Marchés
Département Gestion et Suivi Des Commissions
Service Lancement Des Appels D'offres
Route Nationale n°5 Cinq Maisons Mohammadia - Alger - Algérie

La durée de préparation des offres est fixée à **trente (30) jours calendaires** à compter de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale

La date et heure limite de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de 08h00 à 14h00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi ou samedi), la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date du dépôt des offres à 14h00 à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date d'ouverture des plis.

ALGERIE TELECOM EPE/SPA RC 02B 18083
Capital social : 115.000.000 DA
Siège Social : Route Nationale n°5,Cinq Maisons, Mohammadia-16200-Alger
NIF : 000 216 001 808 337
NRC : 000 711 700 656 936

www.algerietelecom.dz

Email : contact@at.dz

Tél : +213 (021) 82 38 38

Anep : 2416041537 du 31/12/2024

Programme de la soirée

TF1 21:10

*Le grand bêtisier
Saison 1*



Christophe Beaugrand et Karine Ferri seront bien accompagnés pour le passage à la nouvelle année. Dans un décor de strass et de paillettes, ils vont revenir sur des moments cultes concernant leurs invités de prestiges. Michèle Bernier, Booder, Philippe Candeloro, Dave, Marianne James, Jean-Félix Janssens, Amanda Lear, Paul El Kharrat, Nelson Monfort, Adil Rami ; Jean-Pierre Foucault accompagné de Sylvie Tellier, Amandine Petit, Alicia Ayiles ; Christina Cordula, Natasha Saint-Pierre et Caroline Margeridon, reines du dancefloor de « Danse Avec Les Stars ».

france 2 21:10

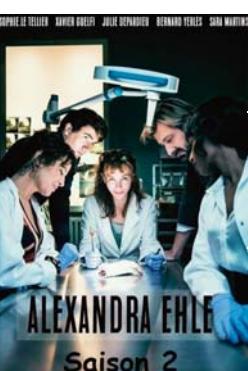
*La Grande Soirée
du 31 de Paris*



Stéphane Bern présente, en direct des Champs-Élysées, une soirée musicale grandiose, aussi populaire qu'électrique, avec David Hallyday, Chimène Badi accompagnée de 100 choristes, Les Stars 80, Collectif métissé, Lio, Ceronne, Dany Brillant, Titouan de l'Eurovision Junior avec les Petites Mains Symphoniques, ou encore Imagination pour des performances inédites. Les danseuses et danseurs du Moulin Rouge et du Paradis Latin seront, cette année encore.

france 3 21:10

*Alexandra Ehle
Saison 2*



Alexandra Ehle, médecin légiste à Bordeaux, toujours interprétée par Julie Depardieu, revient dans une deuxième saison. Alexandra va devoir résoudre un mystère, faire face à un cas de peste et naviguer aux frontières de la raison et de la foi.

CANAL+ 21:06

*La planète des singes :
Le nouveau royaume*



**PLANÈTE... SINGES
NOUVEAU ROYAUME**

Plusieurs générations après le règne de César, les singes ont définitivement pris le pouvoir. Les humains, quant à eux, ont régressé à l'état sauvage et vivent en retrait. Alors qu'un nouveau chef tyranique construit peu à peu son empire, un jeune singe entreprend un périlleux voyage qui l'amènera à questionner tout ce qu'il sait du passé et à faire des choix qui définiront l'avenir des singes et des humains.

M6 21:10

M6 fête le 31



Elodie Gossuin et Agustin Galiana invitent les téléspectateurs à célébrer le passage à la nouvelle année en musique. L'animatrice et le comédien accueillent ainsi plusieurs générations d'artistes sur la scène du Dôme de Paris le temps d'un impressionnant show musical. Julien Doré, Las Ketchup, Clara Luciani, Vitaa, Michel Fugain, Chimène Badi... Pendant trois heures, une trentaine de tableaux musicaux mêlant tubes festifs des années 1960 et hits actuels est réalisée. Cette soirée est également l'occasion de revivre les moments les plus marquants de l'année.

Jeux

Samouraï-Sudoku N°2412

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Horizontalement:
Verticalement:

- 1 - Procédé de détection
- 2 - Plaque qui limite la vue - Armée féodale
- 3 - Fixé par des cordages - Messagère des dieux
- 4 - Porteur de mortier - Pronom masculin
- B - Bidasse aux U.S.
- 5 - Hurle comme un cerf - Il permet de faire une scène
- 6 - Partie de lustre - Déplorée
- 7 - Blindées - Riches décorations
- 8 - Illumination - Remarque abrégée - Parfum de raki
- 9 - Particulière au pays
- 10 - Temps de règne - Coupure de vers

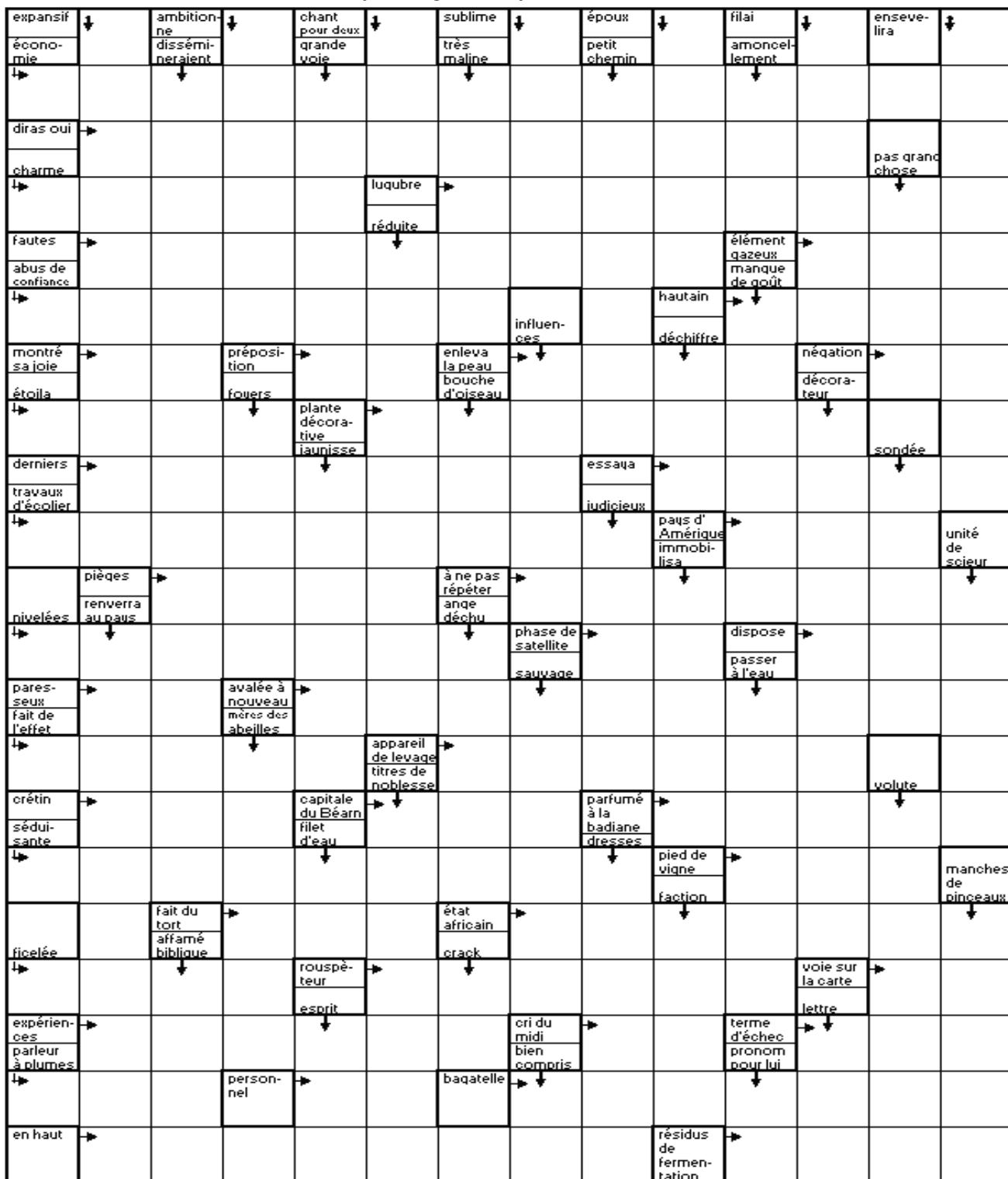
- A - Energisante
- B - Immatériel - Levée qui rapporte
- C - Il fait hauser le ton - Titre religieux
- D - Rivière bretonne - Babiole
- E - Vieux philosophes - Symbole chimique
- F - Point de la rose - Cas à traiter de suite
- G - Sélection - Volcan antarctique
- H - Devins propriétaire - Déchiffré
- I - Petite partie d'archipel - Il grossit le Rhin
- J - Appel désespéré - Mollessé
- K - Cité bourguignonne - Soulager
- L - Gaine - Crocs d'atelier



Zenreurs



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1112



Solution

Sudoku n°2412

4	3	1	5	2	6	8	9	7
8	6	5	3	9	7	1	2	4
7	2	9	8	1	4	3	5	6
1	7	5	2	3	9	4	6	8
9	6	4	1	7	8	5	3	2
2	8	3	6	4	5	7	1	9
3	9	2	4	8	1	6	7	5
5	4	7	9	6	3	2	8	1
6	1	8	7	5	2	9	4	3
3	2	9	1	6	5	4	8	7
4	5	6	8	9	2	7	6	3
7	1	6	4	3	8	5	2	9
5	7	6	8	4	3	1	9	2
3	2	8	9	7	1	5	6	4
9	1	4	6	2	5	8	3	7
6	4	5	2	1	7	9	8	3
2	8	9	3	6	4	7	5	1
7	3	1	5	8	9	4	2	6
4	9	3	7	5	6	2	1	8
1	6	2	4	9	8	3	7	5
8	5	7	1	3	2	6	4	9
6	5	9	2	1	4	3	7	8
7	2	8	6	9	3	1	4	5
4	3	1	7	5	8	6	2	9
5	8	2	4	6	1	9	3	7
1	6	4	9	3	7	8	5	2
3	9	7	8	2	5	4	6	1
4	5	6	3	7	9	8	1	2
8	1	3	5	7	6	2	9	4
9	4	5	3	8	2	7	1	6
6	1	7	6	4	9	5	8	3

Mots Croisés n°2412

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	R	A	D	I	E	S	T	H	E	S	I	E
2	O	E	I	L	L	E	R	E		O	S	T
3	B	R	E	L	E		I	R	I	S		U
4	O	I	S	E	A	U		I	L		G	I
5	R	E	E		T	R	E	T	E	A	U	
6	A	N		R	E	G	R	E	T	T	E	E
7	T		M	I	S	E	E	S	O	R	S	
8	I	D	E	E		N	B		A	N	I	S
9	V	E	R	N	A	C	U	L	A	I	R	E
10	E	R	E		C	E	S	U	R		S	

Grille géante n°1112

C	*	A	*	D	*	D	*	M	*	P	*
T	H	E	S	A	U	R	I	M	A	T	O
*	A	P	P	O	R	S	V	A	R	S	E
P	L	A	I	T	E	S	I	N	T	S	R
*	E	R	R	E	M	E	N	S	A	I	E
D	U	P	R	E	M	E	*	T	F	E	R
*	R	I	A	E	N	E	*	E	L	A	*
F	E	L	L	A	I	B	E	R	D	E	*
*	U	L	L	E	T	M	C	S	T	E	T
E	X	E	R	C	I	C	E	S	E	T	A
*	*	R	E	T	S	S	*	S	C	R	S
A	R	A	S	E	R	E	S	C	O	R	E
*	A	I	*	S	E	E	*	L	R	B	E
O	P	E	R	E	*	S	*	U	I	M	E
*	A	N	E	R	*	P	A	N	C	S	E
A	T	T	I	R	*	T	U	E	G	R	R
*	R	*	N	U	*	P	A	*	C	E	I
L	I	E	E	S	*	R	L	E	G	R	T
*	E	S	S	A	*	I	G	E	R	R	E
A	R	A	D	M	*	S	V	T	I	L	E
*	A	U	D	M	*	S	*	E	P	L	E

HALTÉROPHILIE (CHAMPIONNATS ARABES-2024)

87 médailles dont 30 en or pour l'Algérie au rendez-vous de Doha

La sélection algérienne d'haltérophilie, toutes catégories "cadet, juniors et seniors", garçons et filles, a remporté un total de 87 médailles (30 or, 34 argent et 23 bronze) aux Championnats arabes et à la Coupe internationale de Qatar qui se sont déroulés à Doha, avec la participation d'une dizaine de pays, a-t-on appris lundi du directeur technique national (DTN) de la fédération algérienne (FAH).

L'Algérie a pris part au rendez-vous qatari avec un total de 16 athlètes (8 garçons et 8 filles) dans les différentes catégories d'âge.

La plus grosse moisson en or est revenue à la cadette Bouabdellah Douaa (71kg), qui a remporté six en or (3 chez les cadettes et autant en juniors) en plus de 3 bronze en seniors, soit un total de neuf breloques.

Elle a été imitée par sa compatriote, Yahia Mamoune Amina (+87kg), auteure d'un total de six médailles d'or (3 en juniors et autant chez les seniors).

La cadette Saadi Bouchra a remporté six médailles (3 or) et autant en argent chez les juniors de sa catégorie des 49kg, idem pour sa compatriote, Driss Ines de la catégorie de 55kg, avec (03 or) chez les cadettes et 3 argent en juniors ainsi que Mokhtaria Bouhadjar (64kg) avec 3 or en juniors et une bronze en seniors.

De son côté, la senior Nihad



Belounis a réussi trois médailles en vermeil dans la catégorie des 76kg, suivie du duo Messaour Mohamed Amine (3 or en junior et 3 argent en se-

nior), et Abderrahmane Guessoum (3 or en cadets et autant en bronze chez les juniors), les deux haltérophiles ont concouru dans la catégorie des

89kg. Les autres athlètes sont revenus avec des médailles d'argent et de bronze pour une participation, jugée "très positive pour l'Algérie" par le DTN,

Mohamed Bouabach. "Je suis heureux de cette participation positive de l'équipe algérienne.

Nous avons pu réaliser d'excellents résultats chez les garçons et les filles, grâce au grand enthousiasme et aux efforts des athlètes et leurs entraîneurs, mais aussi au soutien du ministère des Sports", a déclaré Mohamed Bouabach à la presse locale à Doha.

Les athlètes algériens ayant pris part aux Championnats arabes et à la Coupe internationale de Qatar : Garçons : Abdelmoumène Chetioui, et Youcef Drarni (55 kg), Touairi Mohamed Islam (61kg), Haj Djabellah Ahmed (67kg), Souheil Ouakini (73kg), Djabri Ayoub (81kg), Abderrahmane Guessoum et Messaour Mohamed Amine (89kg).

Filles : Bouabdellah Douaa (71kg), Yahia Mamoune Amina (+87kg), Saadi Bouchra (49kg), Driss Ines (55kg), Mokhtaria Bouhadjar (64kg), Nihad Belounis (76kg).

ECHECS

La fédération internationale assouplit son code vestimentaire

La Fédération internationale des échecs (Fide) a annoncé dimanche plus de "flexibilité" dans les tenues autorisées lors des championnats du monde, un assouplissement qui permet le retour à la compétition du champion norvégien Magnus Carlsen, sanctionné pour avoir porté un jean.

J'ai pris la décision de tester une approche visant à donner plus de flexibilité aux officiels de la Fide dans leurs jugements concernant l'adéquation de la tenue vestimentaire", a annoncé le président de la fédération, Arkadi Dvorkovitch, dans un communiqué.

La tenue des grands maîtres participant aux championnats du monde en cadence rapide et blitz (ultra-rapide) à New-York a fait couler beaucoup d'encre depuis que Magnus Carlsen, légende des échecs et meilleur joueur au classement mondial (Elo), a annoncé vendredi son retrait de la compétition rapide après avoir été sanctionné pour avoir porté un jean.

Il a écopé d'une amende de 200 dollars (environ 191 euros) puis d'une interdiction de participer à une ronde (moment où tous les participants jouent une partie).

Le Norvégien, très remonté, avait annoncé qu'il ne reviendrait pas le samedi, pour la troisième et dernière journée du championnat du monde rapide, ni pour la compétition de blitz, mardi et mercredi, dont il est tenant du titre.

Magnus Carlsen s'est opposé à la fédération internationale sur certains nombres de points : il refuse de participer au championnat du monde en partie longue, le titre le plus prestigieux, lassé par le format, et a investi dans une variante des échecs, les échecs 960, en visant la création d'un circuit parallèle.

Lors de l'édition précédente, fin 2023, la fédération internationale avait infligé une amende de 100 euros à une joueuse, Anna-Maja Kazarian, car ses chaussures n'avaient pas été jugées conformes au règlement.

La Néerlandaise a été forcée de changer ses "chaussures de sport" - des sneakers - et a mis des talons.

Le port de sneaker n'est toujours pas autorisé cette année.

OLYMPIADES DU SUD

Les clubs sportifs d'Illizi remportent 10 médailles à la semaine

Les clubs sportifs de la wilaya d'Illizi ont remporté 10 médailles en métaux divers, lors de la semaine Olympique Sud organisées récemment dans la wilaya d'El-Oued, a-t-on appris dimanche auprès de la direction de la jeunesse et sports (DJS).

Les athlètes locaux ayant participé à cet événement (21-27 décembre) organisé par le comité olympique (CO) en coordination avec le ministère des Sports, ont remporté 5 Médailles dans les épreuves de boxe, dont deux (2) médailles d'or, une (1) médaille d'argent et deux (2) médailles de bronze, alors qu'en judo, ces clubs ont remporté trois médailles, dont une médaille d'or (1), deux (2) médailles de bronze et deux médailles de bronze dans les épreuves du Ka-



raté- do, a déclaré à l'APS le DJS , Mohamed Maâlaoui.

Les équipes sportives de la wilaya d'Illizi participent dans les dif-

férents événements sportifs nationaux, dans l'objectif de développer la pratique du sport et d'encourager les jeunes talents de la région.

CYCLO-CROSS (COUPE DU MONDE)

Domination totale de Van der Poel, Cinq courses, cinq succès



Invincible cette saison, Mathieu van der Poel a remporté la 8e manche de la Coupe du monde dimanche à Besançon en France, où il a de nouveau écrasé une concurrence impuissante.

Après ses victoires ces deux dernières semaines en Belgique à Zonhoven et Gavere en Coupe du monde, puis à Mol (Superprestige) et Loenhout (Exact Cross), le champion du monde en titre a signé un sans-faute en

s'imposant en solitaire avec une vingtaine de secondes d'avance sur le Belge Toon Aerts. Un autre Belge, Niels Vandepitte, a complété le podium à 36 secondes.

Le grand rival du Néerlandais, le Belge Wout Van Aert, qui a réduit sa saison hivernale à six cross, n'était pas présent dans le Doubs. Le petit-fils de Raymond Pouidor, très populaire en France, pris la tête de la course dès le milieu du deuxième tour, creusant progressivement un écart confortable.

Sa domination sur la discipline est telle qu'elle fait de lui l'immense favori des Mondiaux de Liévin, début février en France, où il compte égaler le record de titres mondiaux (7) détenu par le Belge Eric De Vlaeminck.

Leader de la Coupe du monde, le Belge Michael Vanthourenhout a connu une après-midi galère après une chute dès le premier tour qui l'a relégué au-delà de la 30e place pour finalement limiter la casse (7e) et conserver la tête du classement mondial.

Chez les dames, la championne du monde Fem van Empel, échappée dès le premier des cinq tours, s'est imposée devant sa compatriote Lucinda Brand qui a elle consolidé sa position de leader de la Coupe du monde.

LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR DE LA 10^E J) - PAC-USB DEMAIN AU STADE DU 5-JUILLET A 16H45

Les Biskris visent la victoire

Le stade du 5 juillet abritera demain, demain, une rencontre au sommet qui opposera la formation du Paradou AC à l'US Biskra dans le cadre de la mise à jours du calendrier de la Ligue 1 Mobilis.

Par F. Yanis

Une rencontre qui s'annonce importante pour les deux formations qui visent la victoire pour espérer décrocher le ticket de la qualification au prochain tour. Ainsi donc, les Vert et Noir de l'US Biskra, qui restent sur un match nul concédé à domicile face à l'ESS en championnat, n'auront pas droit à l'erreur dans la mesure où ils doivent impérativement réussir une belle victoire afin de se racheter de cette prestation et poursuivre leur aventure pour aller le plus loin possible dans cette compétition et sauver la phase aller du championnat ligue une Mobilis.

Les coéquipiers de Khoualed n'aura pas droit à l'erreur face aux Algérois du PAC au risque de se retrouver contrainte de terminer la saison avant l'heure. Devant une telle situation, les

Biskris se sont bien préparés durant la semaine avec le programme mis en place par le staff technique qui a tenté de miser sur le volet psychologique en demandant aux joueurs de prendre les choses très au sérieux.

Une qualification pour sauver la phase aller. Ainsi donc, étant donné que l'USB a déjà compromis ses chances pour une place au haut du tableau suite au mauvais démarrage du championnat le match nul face au aigle noir de Sétif les coéquipiers de Medane veulent réussir une qualification face à une équipe qui voyage bien en championnat depuis que l'entraîneur Bilal Dziri a pris les commandes de cette formation du Paradou Athletic Club , par ailleurs les Biskris la qualification demeure la seule alternative pour cette équipe de l' USB afin de sauver les meubles et d'aborder la suite du parcours avec un



moral au beau fixe pour aborder la phase retour sur une bonne note. C'est ainsi que nous avons constaté que les poulains les joueurs de l'USB affiche une grande détermination pour bien négocier ce match et surtout décrocher la qualification au prochain tour qui sera la seule

alternative pour éviter une mauvaise surprise à la fin de la saison.

Le technicien des Verts et Noir a tenu à mettre les joueurs en garde en leur exigeant de prendre les choses très au sérieux et éviter de sous-estimer l'adversaire qui demeure en mesure de leur créer des difficultés surtout qu'il aura à bénéficier de l'avantage du terrain et du public. D'ailleurs, en dépit de la difficulté de la tâche, nous avons constaté que les joueurs sont armés d'une grande détermination pour relever le défi.

Pour relever le défi et réussir l'exploit de se qualifier au prochain tour de cette compétition, il n'en demeure pas moins qu'ils

doivent éviter la mauvaise surprise.

Le staff technique des Verts et Noir a tenu à mettre les joueurs en garde en leur exigeant de prendre les choses très au sérieux et éviter de sous-estimer l'adversaire qui demeure en mesure de leur créer des difficultés surtout qu'il aura à bénéficier de l'avantage du terrain et du public. D'ailleurs, en dépit de la difficulté de la tâche, nous avons constaté que les joueurs sont armés d'une grande détermination pour relever le défi.

Pour relever le défi et réussir l'exploit de se qualifier au prochain tour de cette compétition, il n'en demeure pas moins qu'ils

F.Y

Khoualed Nacerddine : «nous jouerons nos chances à fond dans cette rencontre»

Entretien réalisé par:
F. Yanis



Le défenseur de l' US Biskra,

Nacerddine Khoualed, a tenu à évoquer cette rencontre face à la formation du Paradou AC, qui aura lieu cet après-midi au stade de 5 juillet. De ce fait, il a laissé entendre que cette rencontre sera difficile dans la mesure où il s'agit de la coupe où chaque formation vise le même objectif.

Comment avez-vous préparé cette rencontre face au PAC?

La préparation de cette rencontre face au Paradou AC s'est déroulée dans de bonnes conditions dans la mesure où nous avons bien profité de l'absence de la compétition officielle tout au long de la semaine dernière pour corriger nos erreurs et assurer une bonne aptitude pour cette rencontre. De ce fait, nous sommes conscients de ce qui nous attend et décidés à relever le défi.

Et qu'en est-il de cette rencontre pour vous?

Ça sera un match difficile devant un adversaire coriace qui aura à bénéficier de l'avantage du terrain et du public et fera le maximum pour réussir le meilleur

leur résultat possible. Pour ce qui nous concerne, nous sommes conscients de ce qui nous attend et décidés à relever le défi dans la mesure où la dame coupe ne connaît pas la logique sans oublier le fait que les deux équipes visent le même objectif, à savoir la qualification au prochain tour.

Donc, on comprend que vous êtes confiants, n'est-ce pas ?

Oui, à ce stade de la compétition, je dois dire que nous devrons être confiants et ne pas sous-estimer l'adversaire dans la mesure où nous sommes en mesure de relever le défi et de décrocher le ticket au prochain tour. Certes, ça ne sera pas facile, mais nous sommes confiants quant à nos capacités de revenir avec la qualification

de ce déplacement à Alger.

Et quels sont les clés de la qualification pour vous ?

On doit être à la hauteur et ne pas sous-estimer l'adversaire tout en profitant au maximum des occasions qui seront créées pour se mettre à l'abri. Mieux encore, inscrire des buts est d'une grande importance puisque cela nous permettra de conserver nos chances intactes à la qualification.

Un message aux supporters ?

Je demande à nos supporters de venir en force à Alger pour nous soutenir lors de cette rencontre.

De notre côté, nous sommes décidés à fournir les efforts nécessaires pour s'imposer et décrocher le ticket de la qualification au prochain.

Si Tahar Cherif El Ouazani Ent USB : «Nous devrons être vigilants et efficaces»



Le responsable de la barre technique, Si Tahar Cherif El Ouazani, que nous avons interrogé à propos de cette rencontre a tenu à nous déclarer : «Je pense que la rencontre ne s'annonce pas facile dans la mesure où nous aurons à faire à un adversaire coriace qui aura l'avantage du terrain et du public.

Pour ce qui nous concerne, nous sommes conscients de ce qui nous attend et nous avons effectué une bonne préparation sur tous les plans pour être à la hauteur des attentes et décrocher le ticket de la qualification au prochain tour.»

F.Y

LIGUE 1 MOBILIS

Six (06) matchs à huis clos pour l'US Biskra

Le club de l'US Biskra a écopé d'une sanction lourde de six (06) matchs à huis clos fermes dont les trois premières rencontres se joueront hors wilaya, a annoncé la commission de discipline de la Ligue Nationale du football professionnel (CD/LFP).

Cette sanction fait suite aux 'jets de projectiles sur le terrain (3ème infraction) lors de la 15e journée de la ligue 1 Mobilis disputée à domicile contre l'ES Sétif, le vendredi 27 décembre, entraînant des blessures graves sur la tête du joueur de l'ESS, Salah Abd Etouab Bouchama, qui a été hospitalisé à la fin de la rencontre".

Outre cette sanction, les supporteurs de l'USB seront interdits de se déplacer à l'extérieur pour six (06) matchs fermes. Aussi, le club devra s'acquitter d'une amende de plus 400.000 DA d'amende.

De son côté, l'ES Sétif a été sanctionné d'un (01) match ferme à huis clos, plus 200.000 DA d'amende pour "jets de fumigènes sur le terrain sans dommages physiques (3e infraction)". Pour sa part, le joueur sétois, Ferhani Houari, exclu pour jeu brutal, a écopé d'une suspension de deux (02) matchs fermes.

APS



ELIMINATOIRES CHAN 2024 Les résultats du dernier tour



Résultats du dernier tour des éliminatoires de la 8e édition du championnat d'Afrique des Nations CHAN 2024, compétition réservée aux footballeurs locaux, disputé ce week-end.

Prévue du 1er au 28 février 2025, cette édition du CHAN est co-organisée par trois nations d'Afrique de l'Est (Tanzanie, Ouganda et Kenya).

Ces trois pays ne sont autres que les pays hôtes de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2027.

La dernière édition du CHAN, disputée en Algérie en 2023, avait été remportée par le Sénégal devant l'Algérie (0-0, 5-4 aux t.a.b.), en finale disputée le 4 février au stade Nelson Mandela à Baraki (Alger).

Les résultats du dernier tour qualificatif

Liberia – (+)Sénégal	1-1 0-3
(+) Mauritanie – Mali	1-0 0-0
(+) Guinée - Guinée-Bissau	4-1 2-1
Togo – (+) Niger	1-1 0-0
Côte d'Ivoire – (+) Burkina Faso	2-0 0-2 (2-4pen)
Ghana – (+) Nigeria	0-0 1-3
Guinée Equatoriale – (+) Congo	0-0 1-2
(+) Centrafricaine – Cameroun	0-1 2-1
Tchad – (+) RD Congo	1-1 1-3
Burundi – (+) Ouganda	0-1 0-1
Ethiopie – (+) Soudan	0-2 1-2
Soudan du Sud – (+) Rwanda	3-2 1-2
Eswatini – (+) Madagascar	0-2 1-0
Lesotho – (+) Angola	0-2 1-0
Mozambique – (+) Zambie	Ff Mozambique

Note : les équipes précédées du signe (+) sont qualifiées pour le CHAN 2024.

EQUIPE NATIONALE FÉMININE U20 26 joueuses convoquées pour une prospection (FAF)

Vingt-six (26) joueuses prennent part à la première phase de prospection pour la sélection nationale féminine U20, qui a débuté dimanche, au Centre technique national de Sidi Moussa (CTN), a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.



"Sous la supervision du nouveau sélectionneur national, Ahmed Mouaz, 26 joueuses ont été appelées pour ce stage.

Une première séance d'entraînement était au menu du groupe, dimanche soir", a indiqué le communiqué.

Ce premier regroupement s'étendra sur quatre jours, avant de céder la place à un second groupe de 25 joueuses, pour un stage prévu du 1er au 04 janvier 2025.

Cette phase de prospection s'inscrit dans le cadre des élimina-

toires de la Coupe du Monde 2026. L'Algérie affrontera en double confrontation le Sénégal pour le compte du deuxième tour des éliminatoires du mondial de la catégorie des U20.

Le match aller se jouera en déplacement entre le 19 et le 21 septembre 2025, alors que la seconde manche est programmée en Algérie une semaine plus tard : 26, 27 ou 28 septembre 2025.

En cas de qualification pour le troisième tour, les Algériennes affronteront le vainqueur de la dou-

ble confrontation entre le Nigeria et le vainqueur du match Rwanda-Zimbabwe.

Le match aller est prévu en déplacement entre le 6 et le 8 février 2026, alors que le match retour se disputerà en Algérie entre le 12 et le 14 février 2026.

Le 4e et dernier tour des éliminatoires se jouera en mai 2026 (aller : 1, 2, 3 mai / retour : 8, 9, 10 mai). L'Afrique sera représentée par quatre pays au Mondial 2026, dont la phase finale se jouera en Pologne.

CHAMPIONNAT D'ITALIE L'AC Milan va se séparer de son entraîneur Paulo Fonseca (presse)



L'AC Milan va se séparer de son entraîneur Paulo Fonseca, en poste depuis juillet, rapporte la presse italienne, après le nul à domicile du club lombard face à l'AS Rome (1-1) dimanche pour le compte de la 18ème journée du Championnat d'Italie.

Selon le quotidien sportif La Gazzetta dello Sport et la chaîne de télévision Sky Sport, les dirigeants de l'AC Milan ont annoncé leur décision à Fonseca à l'issue du match et elle sera officialisée dans la journée de lundi.

L'AC Milan, dont le 19ème

et dernier "scudetto" remonte à 2022, est distancé dans la course au titre de champion d'Italie: il occupe la 8ème place à 14 points du leader, l'Atalanta Bergame, avec toutefois un match en moins.

Depuis son arrivée, Fonseca, 51 ans, n'a remporté que 12 matches sur 24 disputés, toutes compétitions confondues.

Son équipe a certes battu l'Inter (2-1) dans le derby de Milan en septembre ou s'est imposé à Madrid face au Real en Ligue des champions (3-1)

début novembre, mais elle n'est jamais parvenue à enchaîner les victoires.

En championnat, depuis trois victoires consécutives en septembre, Milan n'est plus parvenu à gagner deux matches de suite.

Selon la presse italienne, un autre technicien portugais, Sergio Conceicao, sans poste depuis son départ de Porto en juin dernier, va succéder à Fonseca.

L'AC Milan participe à partir du 2 janvier à la Supercoupe d'Italie délocalisée de nouveau en Arabie saoudite.

ANGLETERRE Manchester City renoue avec le succès

Manchester City, après quatre matches sans victoire en championnat, s'est imposé 2-0 chez le promu et actuel relégable Leicester, dimanche en Premier League.

Les quadruples champions d'Angleterre en titre, en crise depuis fin octobre, gagnent grâce à des buts de Savinho (21e) et Erling Haaland (74e), et remontent ainsi à la cinquième place, en attendant les autres matches de la 19e journée.

En Premier League, l'avant-centre norvégien, Haaland, a connu une pre-

mière moitié de saison à deux visages : rayonnant dans les cinq premiers matches, avec dix buts inscrits, triste ensuite avec quatre pions en quatorze matches.

Manchester City tentera de prolonger son redressement samedi prochain chez West Ham.

Le Leicester de Ruud van Nistelrooy, dix-huitième, se rendra chez Aston Villa avec quatre défaites successives (12 buts encaissés et un seul marqué) dans les bagages.

APS



NAPLES RUPTURE DE CONTRAT POUR RUI

Clap de fin pour le latéral gauche Mario Rui (33 ans) à Naples. Initialement sous contrat jusqu'en juin 2026 mais écarté depuis le début de la saison, le Portugais a officiellement trouvé un accord avec le club italien pour une rupture à l'amiable de son bail ce lundi. Libre, l'ancien joueur de l'AS Roma va tenter de rebondir lors de ce mercato d'hiver.

REAL MADRID

ANCLOTTI RÉPOND À LA RUMEUR ROMA

Trois entraîneurs depuis le début de saison, au point de rappeler Claudio Ranieri (73 ans) à la rescoussse mi-novembre, mais des résultats toujours aussi décevants. Qui pourra sauver l'AS Roma ? Des rumeurs venues d'Italie ont fait état d'un intérêt pour le coach du Real Madrid Carlo Ancelotti, mais ce dernier, sous contrat jusqu'en juin 2026, ne compte pas quitter la capitale espagnole. "La Roma ? On en parle beaucoup, mais je suis très bien ici et je travaille pour rester ici le plus longtemps possible. Ranieri est un ami, et il se débrouille très bien, je suis très heureux pour lui. Je suis évidemment très attaché à la Roma, où j'ai toujours eu de très bons souvenirs, mais il y a un océan entre dire et faire. Pour l'instant, je suis bien à Madrid et je ne pense pas à mon avenir. (...) J'ai encore un contrat de deux ans ici, mais les contrats peuvent être rompus ou prolongés", a répondu le technicien italien dans l'émission Radio anch'o sport.

MAN UTD AMORIM NE PERD PAS CONFiance

Un nul, quatre victoires et cinq défaites : le manager Ruben Amorim vit des débuts compliqués avec Manchester United, malgré le derby remporté face à Manchester City (2-1) en Premier League le 15 décembre dernier. Malgré la situation, et une triste 14e place au classement, le technicien portugais reste confiant pour l'avenir.

"J'ai vu suffisamment de choses ces dernières semaines pour reconnaître que nous avons beaucoup des ingrédients nécessaires pour réussir. Je reste aussi confiant que je l'étais lors de mon premier jour ici : on va réussir. En attendant, il est de ma responsabilité de rester calme", a déclaré l'ancien coach du Sporting Portugal en conférence de presse.

AL-NASSR RONALDO OUVERT À UN DÉPART ?

Sous contrat jusqu'en juin 2025, l'attaquant d'Al-Nassr Cristiano Ronaldo (39 ans) sera libre de négocier avec le club de son choix à partir du 1er janvier pour une arrivée au terme de la saison. D'après les informations du quotidien Marca ce lundi, l'international portugais, qui veut continuer sa carrière, ne se ferme aucune porte pour son avenir.

Incapable de remporter le titre de champion d'Arabie saoudite depuis son arrivée en janvier 2023, l'ancien Madrilène donne sa priorité à une équipe saoudienne afin de remporter le championnat. Cependant, si les négociations échouent, le Lusitanien est visiblement prêt à envisager un nouveau défi, mais en exigeant un projet attractif et solide. Bien évidemment, cette rumeur peut servir les intérêts de Ronaldo, qui pourrait l'utiliser afin de mettre la pression à Al-Nassr et de mieux négocier son prochain salaire, actuellement estimé à 200 millions d'euros par an.

MILAN C'EST FAIT POUR CONCEIÇÃO

Comme attendu après le licenciement de Paulo Fonseca ce lundi, l'AC Milan a choisi Sérgio Conceição pour le remplacer. Libre depuis son départ du FC Porto en juin dernier, l'ancien coach du FC Nantes a officiellement signé un contrat jusqu'en juin 2026 en faveur du club lombard. Un grand défi en perspective pour le technicien portugais sur le banc de l'actuel 8e de Serie A.

LIVERPOOL SALAH NE PENSE PAS AU BALLON D'OR

17 buts et 13 passes décisives en 18 matches de Premier League puis décisif à 6 reprises en 6 matchs de Ligue des Champions... Si l'ailier de Liverpool Mohamed Salah (32 ans, 26 matchs et 20 buts toutes compétitions cette saison) continue sur sa lancée, il sera évidemment l'un des principaux candidats au Ballon d'Or 2025. Mais avant d'y penser, l'Égyptien a d'autres objectifs à accomplir.

"Je ne pense pas au Ballon d'Or, je veux juste gagner la Premier League. Je ferai de mon mieux pour que l'équipe remporte un trophée ou plus cette saison. Il y a d'autres équipes qui veulent nous rattraper, nous devons rester humbles et concentrés", a déclaré, au micro de Sky Sports, l'ancien Romain.

Pour l'instant, Salah réalise clairement une saison digne d'un Ballon d'Or.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL

DK NEWS

Délégué général

Benzine Lamine

Gérant

Faycal Laouar

Directeur de rédaction et publication

Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

< 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 >

FAX : 023.38.47.95 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 /

E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité -

Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

CONSEIL DE SÉCURITÉ**Attaf : l'Algérie consacre son mandat à la défense des causes justes**

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a affirmé, lundi, que l'Algérie consacrait son mandat au sein du Conseil de sécurité à la défense des causes justes, en tête desquelles les causes palestinienne et sahraouie.

Dans une déclaration liminaire en début d'une conférence de presse sur le bilan des activités de la diplomatie algérienne en 2024, M. Attaf a déclaré : "au Conseil de sécurité, nous nous référons aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lesquelles constituent une feuille de route pour l'Algérie à travers de grands axes", soulignant qu'on reconnaît à l'Algérie d'avoir présenté de nombreux projets de résolution et de déclarations au Conseil de sécurité, dans le but de freiner l'agression sioniste contre Ghaza".

Et d'ajouter : l'Algérie a relancé la question de



l'adhésion pleine et entière de l'Etat de Palestine à l'ONU "sur des bases justes", soutenu le ministre d'Etat lors de la conférence, qui inter-

vient sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune lors de son discours à la nation prononcé devant les deux

chambres du Parlement.

S'agissant de la cause du Sahara occidental, M. Attaf a déclaré que la position de l'Algérie "tire sa force et sa légitimité de constantes historiques irréfutables, car il s'agit d'une question de décolonisation dont le processus est inachevé".

Rappelant "le droit inaliénable du peuple sahraoui", M. Attaf a affirmé que "l'occupation marocaine ne peut être acceptée en tant que fait accompli".

"Toute solution à la question du Sahara occidental en dehors de la décolonisation est une mystification, à l'image de l'autonomie", a-t-il soutenu.

CONSEIL DE LA NATION**Nouara Saadia Djaafar prend part à une conférence sur les femmes palestiniennes détenues dans les prisons de l'entité sioniste**

La membre du Conseil de la nation et de la Coalition des femmes parlementaires arabes contre la violence faite aux femmes, Mme Nouara Saadia Djaafar, a participé, par visioconférence, à une conférence sur les femmes palestiniennes détenues dans les prisons de l'occupation, indique, dimanche, un communiqué de la chambre haute du Parlement.

Cette conférence a été organisée samedi par l'Union générale des femmes palestiniennes (UGFP), en partenariat avec l'Organisation non-gouvernementale palestinienne contre la violence domestique faite aux femmes (Al Muntada) et avec la participation de parlementaires, de politiciens, d'avocats et de spécialistes en droit international, précise le communiqué. Lors de cette conférence, les participants ont passé en revue "la situation tragique" des détenues palestiniennes dans les geôles de l'occupation sioniste, avant d'examiner les mécanismes de solidarité avec ces femmes, dans un

contexte marqué notamment par la poursuite des crimes de génocide, des déplacements forcés, de la torture et des arrestations arbitraires contre toutes les catégories du peuple palestinien, tant à Ghaza que dans les autres territoires palestiniens occupés.

A cette occasion, Mme Djaafar a affirmé, que "la barbarie de l'occupation sioniste se nourrit du soutien dont elle bénéficie mais aussi du silence international envers ses crimes contre l'humanité, malgré tous les rapports la condamnant", soulignant que les pratiques sionistes à Ghaza et dans les territoires palestiniens occupés ne peuvent être autres qu'une "guerre d'extermination et un nettoyage ethnique contre toutes les lois et us et les principes consacrés par le droit international humanitaire, transgressées par l'entité sioniste en ciblant systématiquement les civils palestiniens, les hôpitaux, le personnel médical et les journalistes".

Dans ce même contexte, la membre du Conseil de la nation a

rappelé la position ferme et solidaire de l'Algérie en faveur du droit du peuple palestinien dans sa lutte légitime jusqu'à l'établissement de son Etat indépendant, avec Al-Qods pour capitale, une position exprimée par différents moyens de solidarité, dont la présentation d'un dossier complet devant le Conseil de sécurité concernant la situation des femmes palestiniennes détenues, les conditions de leur détention et les formes de répression, d'humiliation et de torture auxquelles elles sont soumises, outre son appel à la prise de mesures concrètes pour mettre fin aux violations commises à leur encontre dans les prisons et centres de détention sionistes.

Au terme de la conférence, les participants ont appelé à élargir les poursuites judiciaires et à saisir officiellement les instances onusiennes concernant la situation des femmes palestiniennes détenues et les violations qu'elles subissent, ainsi qu'à lancer une campagne internationale pour les protéger.

ALGÉRIE - LIGUE ARABE**M. Merad reçoit le SG du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur (ministère)**

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a reçu lundi à Alger, le secrétaire général (SG) du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur (CMAI), Mohamed Ben Ali Koumane qui lui a remis une invitation officielle pour assister aux

travaux de la 42e session du CMAI prévue février prochain à Tunis, indique un communiqué du ministère.

La rencontre a été une occasion de passer en revue les dossiers majeurs de la coopération arabe dans les domaines relevant de la compétence du CMAI.

APS

**FÊTES DU NOUVEL AN****La Protection civile appelle les citoyens à la vigilance et à la prudence**

La Direction générale de la Protection civile (DGPC) a appelé, lundi dans un communiqué, les citoyens à doubler de vigilance et de prudence afin d'éviter les accidents de la route et domestiques lors de la célébration du nouvel an 2025.

"À l'occasion du nouvel an 2025, la Direction générale de la Protection civile appelle les citoyens à doubler de vigilance et de prudence en cette période qui connaît une dynamique et une activité intense, afin d'éviter les accidents qui pourraient survenir et qui causent généralement de lourde pertes en vies humaines ou de gros dégâts matériels, en particulier les accidents domestiques et les accidents de circulation", précise la même source.

La Protection civile recommande aux citoyens de "respecter les consignes et les mesures de sécurité nécessaires pour réduire leur impact et ce, en vérifiant, avant les départs, l'état du véhicule, prendre les articles nécessaires de secours et de survie, l'état du trafic routier pour éviter les accidents de circulation et les embouteillages".

Elle recommande également de "respecter le code de la route, éviter les manœuvres et les dépassements dangereux, les vitesses excessives et d'éviter la conduite en cas de fatigue et de somnolence, surtout après une heure tardive, où les risques de survenue d'accidents de circulation deviennent très élevés".

La DGPC exhorte aussi les citoyens à "ventiler et aérer le domicile pour éviter les risques d'asphyxie au monoxyde de carbone CO et vérifier les appareils susceptibles de générer le risque d'asphyxiés ou d'explosion avant de quitter le domicile ou avant de dormir".

Par ailleurs, la Protection civile rappelle que les citoyens peuvent la contacter en cas d'accident ou de risque en composant le numéro d'urgence (14) ou le numéro vert (1021) en précisant l'adresse exacte, la nature de l'accident pour une prise en charge rapide et efficace.

CRÉATION NUMÉRIQUE**Biskra : ouverture d'un Séminaire national de formation sur la transition numérique et la création de contenu**

Un Séminaire national de formation sur "la transition numérique et la création de contenu" s'est ouvert lundi à l'Institut d'enseignement professionnel Ali-Meziani d'El Alia à Biskra avec la participation de chercheurs des différentes régions du pays.

Les intervenants aborderont la déontologie de la création de contenu numérique, le cadre légal du créateur de contenu, la nécessaire vérification des sources d'information, l'écartement des fake news (fausses informations) et les mécanismes de protection et prévention contre la cybercriminalité, selon le coordonnateur de cette rencontre de deux jours, Salim Boukhebla.

La rencontre mettra en lumière la notion de sécurité informatique et de cyber-sécurité relatives aux bases de données et informations personnelles des citoyens et l'importance de la maîtrise des modes de communication efficaces et des algorithmes des plateformes de réseaux sociaux, selon la même source.

Les participants seront initiés à travers des communications, des ateliers et de séances pratiques à la conception et la programmation de sites de réseaux sociaux au sein des entreprises et administrations publiques ainsi qu'à l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) dans l'administration publique, a ajouté Boukhebla.

Ce Séminaire réunit des fonctionnaires d'entreprises publiques, responsables de startups et des jeunes créateurs de contenu utile et ce, à l'initiative de l'association locale "Nidaa Echabab oua Ettoufoula" de Biskra en coordination avec la direction de wilaya de la formation et de l'enseignement professionnels et l'Université Mohamed-Khider.